

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **112 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1172

3

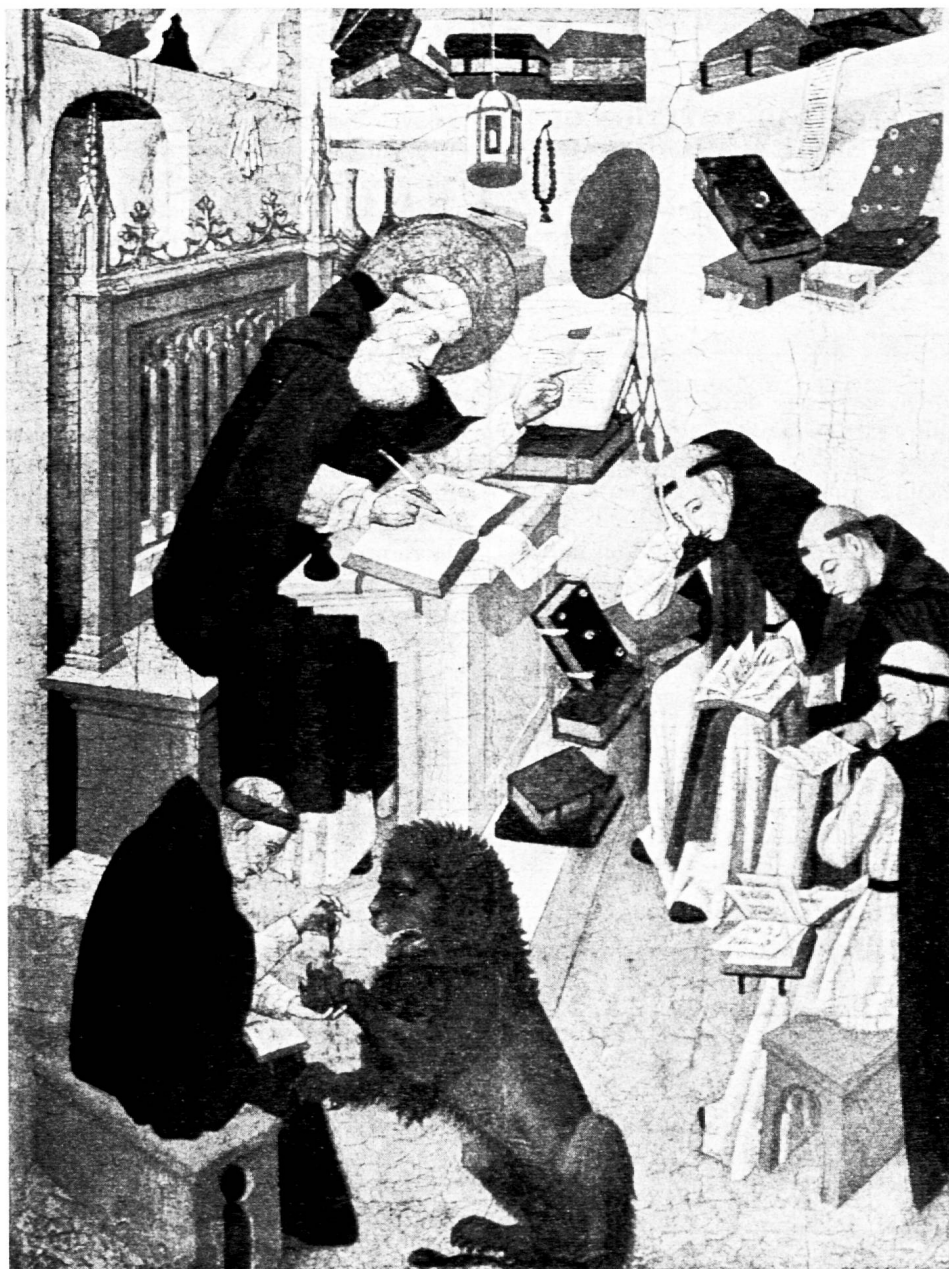
Montreux, le 23 janvier 1976

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Saint Jérôme entouré de ses moines, traduit les évangiles. L'un des moines est en train de retirer une épine de la patte d'un lion.



dix
siècles
d'éducation

COTISATIONS SPV 1976

Suivant décision du Congrès 1975, elles s'élèvent à :

Membres actifs

y compris cotisation de la section :

Les membres actifs des sections de Sainte-Croix et Lavaux, qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient cependant que :

Fr. 120.—

Fr. 116.—

Membres associés

y compris cotisation de la section :

Les membres associés des sections de Sainte-Croix et Lavaux, qui perçoivent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient toutefois que :

Fr. 25.—

Fr. 21.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1976 au CCP 10 - 2226.

Un bulletin de versement encarté dans le présent numéro de l'« Educateur » vous y aidera ; il constituera ensuite votre carte de membre : gardez-le donc soigneusement.

ATTENTION :

LORS DU CONGRÈS DU 22 MAI 1976, EN CAS DE VOTATION OU D'ÉLECTION AU BULLETIN SECRET, SEULE LA CARTE DE MEMBRE 1976 SERA VALABLE.

Secrétariat général SPV.

Petite question

Avez-vous déjà réfléchi à l'économie de *temps*, de *peines*, de *devoirs à domicile*, d'*énervement*, de *déceptions*, de..., que nous réaliserions tous, maîtres et élèves, si l'orthographe était plus simple ?

N'avez-vous jamais rêvé à une seule graphie pour le son *an*, ou pour la terminaison *sion*, à une suppression de tous ces inutiles redoublements de consonnes, à... ?

Ou êtes-vous de ceux qui pensent que c'est une fatalité de la langue française que d'être ainsi truffée de « difficultés imbéciles (avec 1 l) ou d'« imbécillités » (avec 2 l) ?

Si vous croyez que quelque chose DOIT être fait (ne vous posez pas la question de savoir si quelque chose PEUT être fait), réfléchissez-y, parlez-en entre collègues, et lisez l'article « Le mythe de l'orthographe » que nous publierons dans un prochain numéro.

René et Richard de la Côte.

Jardinière d'enfants

ayant enseigné 4 ans.

Cherche travail à plein temps ou à mi-temps, cantons de Vaud ou Neuchâtel.

Faire offres sous chiffre 7288, Service de publicité de l'« Educateur », 22, av. des Planches, 1820 Montreux.

Une précision

Le rapport « Formation des maîtres de demain » a paru dans l'« Educateur » N° 1. Une imprécision s'est glissée dans la liste des membres de la commission d'experts à laquelle revient ce rapport (page 4). M. Samuel Roller nous signale en effet qu'il ne fit partie de cette commission que **jusqu'à fin 1971**. Il ne participa donc pas à la fin des travaux et à la rédaction finale du dit rapport.

MATHÉMATIQUES 1^{re} ANNÉE

A la fin de l'année scolaire passée, l'IRDP (Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Neuchâtel), en collaboration avec les départements cantonaux de l'Instruction publique, a interrogé les maîtres et maîtresses romands de première année au sujet du nouvel enseignement de la mathématique, introduit deux ans auparavant. Les premiers résultats de cette enquête à laquelle les 77,4 % des personnes concernées ont répondu, font l'objet d'un rapport qui paraît ces jours. Les services cantonaux de l'enseignement primaire l'ont transmis à leur corps enseignant et à tous les milieux intéressés.

La principale conclusion qu'on puisse tirer de cette enquête est que l'adhésion du corps enseignant semble beaucoup plus grande et les résultats enregistrés auprès des enfants beaucoup plus favorables que la rumeur publique ne le laissait supposer.

AVEPS

Ski de printemps, Val-d'Isère 76

(Lundi 5 au samedi 10 avril 1976)

6 jours dans la prestigieuse station française aux trois vallées, 75 remontées mécaniques et service de bus. Ski de piste et d'excursion. Pension complète à l'Hôtel Moris (2 étoiles), libre-parcours général (y compris bus), ski en groupes avec instructeurs suisses de ski, (voyages en voitures privées), tout compris :

Fr. 480.— environ.

Détails et inscriptions définitives pour fin janvier à J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully. Tél. (021) 28 49 78.

Sommaire

AVANT-PROPOS

Dix siècles d'éducation 55

LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME

Les monastères, premiers foyers
de vraie culture 56
Les Pères de l'Eglise :
d'abord des érudits 57
La décadence du savoir 58
Alémanes et Burgondes... 58

LE HAUT MOYEN AGE

La science se meurt 59
Saint-Gall 60
Ce « sacré Charlemagne » 62
Une résurrection de courte vie 65

LE BAS MOYEN AGE

La rage de savoir 65
Une école qui se forme
« sur le tas » 66
L'université 66
Les étudiants 67
L'éducation des nobles 68
L'école primaire 70
De l'intérêt de l'école 71
La scolastique 72
Quelques grands pédagogues 73
La discipline 74
Les maîtres 75
L'éducation des filles 75

CONCLUSION 76

RADIO SCOLAIRE 79

DIVERS 81

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Dix siècles d'histoire de l'éducation...

La profession d'enseignant date de l'aube de l'humanité et l'on peut penser que notre plus lointain ancêtre, aussi primitif qu'il fût, ressentait le besoin d'apprendre.

Il est dans la nature de l'homme de chercher à s'instruire, à en savoir plus sur ce qui l'entoure et sur lui-même ; être sociable par excellence, l'être humain est depuis toujours en contact avec ses semblables, et la vie de communauté, faite d'observation et d'imitation des autres, est à plus d'un titre un stimulant éducatif. L'étude des sociétés primitives qui vivent encore sous nos yeux (esquimaux, pygmées ou indiens d'Amazonie par exemple) montre que si le métier d'enseignant n'est pas dévolu à un seul individu, la tâche d'enseigner est le fait même de chaque adulte du clan.

Qu'on se rassure, je ne tiens pas à remonter jusqu'à la préhistoire ! Une autre fois peut-être ! Le sujet de ce numéro ne couvre QUE dix siècles d'histoire de l'école : des débuts de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du Moyen Age. Les documents couvrant cette période et ayant trait à l'éducation sont relativement peu nombreux, mais ils permettent, malgré tout, de dégager certaines tendances, certaines lignes générales. Si j'ai parfois traité un peu plus d'histoire que d'éducation, que le lecteur averti m'en excuse : j'ai pensé, en effet, que certains rappels historiques pouvaient aider à situer une époque ou à expliquer certain aspect de notre culture actuelle.

Je me suis par ailleurs efforcé, chaque fois que cela était possible, de citer des exemples et de prendre comme référence notre pays et plus particulièrement la Suisse romande.

Qu'il me soit permis enfin de remercier ici l'IRDP, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (Neuchâtel) qui m'a procuré foule d'ouvrages importants et utiles à l'élaboration de ce travail.

René Blind.

I. les débuts du christianisme...

Document

Populations primitives de la Suisse

Environ cent ans avant J.-C., le peuple le plus important du pays situé entre le Jura et les Alpes, le Rhin et le Rhône, c'étaient les Helvètes de race celtique ou gauloise. Mais ils n'occupaient qu'une partie de la Suisse actuelle, c'est-à-dire une partie du sud, du centre et du nord-est du pays.

Le reste de la Suisse était peuplé de nombreuses tribus de races différentes. Les Rauriques ou Rauriques de race gauloise, comme les Helvètes, occupaient les gorges de Moûtiers, le val de Delémont, la rive gauche du Rhin et s'étendaient jusque dans l'Alsace actuelle. Voisins des Helvètes d'un côté, les Rauriques touchaient de l'autre aux Séquanes, riverains du Doubs et de la Saône, et dont dépendait la partie de la Suisse actuelle qui est au-delà du Jura. Genava ou Genève et les environs appartenaient aux vaillants Allobroges, de race gauloise comme les Helvètes et les Séquanes. L'an 120 avant J.-C., ces peuples avaient été soumis plutôt que domptés par les Romains. Un pont reliait Genève à la rive helvétique.

Les montagnes du Valais servaient de refuge à de nombreuses tribus, entre autres aux tribus demi-gauloises et demi-germaniques des Nantuates (St-Maurice), des Vénètes (Martigny) et des Séduniens (Sion). Ces tribus avaient pour voisines des peuplades de race ligurienne comme les Vénètes, dont le chef-lieu était (selon Ptolémée) Domodossola, et les Lépontiens plus rapprochés des sources du Rhin et de Rhodan ou Rhodaniens. Ils s'étendaient de Domodossola à Coire et occupaient la Léventine.

Depuis le début de notre ère et jusqu'à la fin du VI^e siècle, l'influence du christianisme, qui a remplacé cet humanisme païen pourtant supérieur venu en droite ligne des civilisations grecque et romaine, bouleversa les conceptions éducatives.

Les dernières écoles païennes disparurent au VI^e siècle et avec elles une certaine ouverture de l'école sur le monde.

Cette mainmise de l'Eglise sur l'enseignement se manifesta surtout à partir du IV^e siècle, conséquemment au fameux Edit de l'empereur romain Constantin qui, à Milan en l'an 313, autorisa les chrétiens à professer librement leur religion.

Mais durant les deux siècles qui suivirent, la culture proprement dite resta encore l'apanage des écoles laïques, les prêtres se réservant le **catéchuménat**.

Il est intéressant de constater que, dans les régions qui correspondaient plus ou moins à notre Suisse actuelle, les peuples qui y vivaient avaient bien suffisamment de problèmes d'assimilation et de survie à résoudre avant de se préoccuper d'éducation.

Qu'on lise simplement le texte en exergue de Daguét sur les populations primitives de la Suisse pour imaginer que leurs relations ne devaient pas toujours être courtoises malgré la tutelle de Rome et ce d'autant mieux quand on connaît le tempérament guerrier des Helvètes que Jules César a décrits.

Les Helvètes muselés par Rome connurent en revanche sa civilisation et son éclat. Les lettres et les arts quasi totalement ignorés furent introduits : Aventicum (Avenches) possédait une académie, un amphithéâtre et un théâtre, Augusta Raurica (Augst) un théâtre, Minodunum (Moudon) un établissement de gymnastique.

Les premières écoles religieuses chrétiennes virent le jour dans les monastères durant le IV^e siècle, suivies plus tard par des **classes** dites **presbytérales séculières** tenues par les curés et répondant ainsi à l'appel du **II^e Concile de Vaison** en 529 demandant l'organisation d'écoles élémentaires dans les paroisses.

La même année, **Saint Benoît** créa l'ordre des **Bénédictins** dont le rôle culturel et pédagogique fut inégalable jusqu'à la fin du haut Moyen Age : l'on comptait au XII^e siècle jusqu'à quinze mille couvents de bénédictins !

Le christianisme se répandit dans toutes les nations de l'empire romain. Il pénétra chez nous sans doute en même temps qu'en Gaule voisine. Dès le début du III^e siècle déjà, des communautés chrétiennes étaient signalées à Genève, Avenches, Vindisch (Vindonissa), Augst, Coire, Martigny (Octodunum).

Les premiers évêques connus en Helvétie sont Paradocus et Diogène à Genève, Justinien évêque d'Augusta Raurica (Augst) et Théodore à Octodunum.

Les finalités de cet enseignement par des ecclésiastiques étaient presque uniquement religieuses : permettre aux élèves d'accéder aux connaissances nécessaires pour lire et comprendre les textes sacrés et former, théologiquement surtout, les futurs prêtres.

LES MONASTÈRES, PREMIERS FOYERS DE VRAIE CULTURE

La lutte contre le paganisme et les sectes suspectes allait constituer un stimulant énorme pour les penseurs de l'époque. Ecrivains et surtout enseignants, ils allaient devenir des autorités indiscutées en matière d'éducation, **des Pères de l'Eglise** : saint Jean Chrisostome, saint Augustin, saint Jérôme...

Toujours en réaction contre certaines tendances mondaines des séculiers, les moines allaient chercher à jouer un rôle plus prépondérant encore en matière d'éducation. Conscients de l'importance considérable de l'Antiquité gréco-romaine, beaucoup plus tolérants et humains que les gens de l'épiscopat, ils traduisirent maints ouvrages philosophiques et scientifiques de l'Antiquité afin de les rendre accessibles aux étudiants.

« La vie monastique fut très sociale et très active ; elle alluma un foyer de développement intellectuel ; elle servit d'instrument à la fermentation et à la propagation des idées... C'est là (dans les monastères) qu'on médite, qu'on discute, qu'on enseigne ; c'est de là que partent les idées nouvelles, les hardiesses de l'esprit, les hérésies. »

Par ailleurs soucieux d'éviter l'hérésie mal inspirée et la décadence, ils imposèrent peu à peu à leur enseignement un **ascétisme** rigoureux et intransigeant :

« Ils ne sollicitaient ni ne caressaient personne pour les engager à embrasser leur état. Qu'on jette les yeux sur la vie des pères du désert, on verra, au contraire, que ceux qui désiraient se joindre à eux étaient renvoyés, rebutés avec dureté, et que ce n'était qu'à force de persévérance, de gémissements et de larmes, qu'ils obtenaient enfin la permission de se renfermer dans une cellule où on les soumettait encore à de nouvelles épreuves. »

Les guerres d'influence auprès de l'autorité et portant, entre autres, sur l'éducation, transformèrent une indifférence relative en divorce tacite entre réguliers et séculiers. Pour preuve cette citation de Cassien :

« C'est l'ancien avis des Pères, avis qui persiste toujours, qu'un moine doit, à tout prix, fuir les évêques et les femmes ; car ni les femmes ni les évêques ne permettent au moine qu'ils ont une fois engagé dans leur familiarité, de se reposer en paix dans sa cellule, ni d'attacher ses yeux sur la doctrine pure et céleste, en contemplant les choses saintes. »

La comparaison entre ces deux types d'écoles religieuses marque irréfutablement la supériorité de celles tenues par les moines : « Si les écoles monastiques étaient souvent des foyers de culture, les écoles presbytérales séculières, en revanche, demeurèrent longtemps fort piétres. Elles étaient dirigées par des ecclésiastiques ignorants, qui se méfiaient de toute vie intellectuelle et manifestaient un mépris absolu à l'égard du corps. La connaissance formaliste de l'Écriture sainte et des dogmes de l'Eglise constituait l'essentiel du programme de ces écoles, qui n'étaient guère en somme que des catéchismes élémentaires. » (V. Giddey, « Histoire de la pédagogie ».)

LES PÈRES DE L'ÉGLISE : D'ABORD DES ÉRUDITS

L'étude des Pères de l'Eglise, pratiquement tous formés dans le creuset des couvents, étonne surtout par l'esprit de tolérance, voire l'admiration, à l'égard de la culture classique qu'ils associaient volontiers à l'étude de la Bible.

Au IV^e siècle déjà saint Basile, camarade de saint Grégoire de Naziance à l'école païenne d'Athènes, considérait la culture grecque comme une étape importante dans la recherche des vérités chrétiennes et d'affirmer :

« Les livres profanes sont aux livres saints ce que le feuillage de l'arbre est aux fruits : il les précède, il les couvre aussi et leur sert comme de parure. »

Les leçons de sagesse, de morale, de modestie ou de renoncement qui transparaissent de l'étude d'un Platon, d'un Démosthène ou même d'un Diogène sont des trésors antiques susceptibles d'élever l'âme des jeunes chrétiens : « ... Nous avons un combat à soutenir : il faut, pour nous y préparer, fréquenter les poètes, les historiens, les orateurs. »

Mais il convient de souligner que, si la plupart des Pères de l'Eglise possédaient cette ouverture d'esprit, c'est aux écoles païennes fréquentées dans leur jeunesse qu'ils la devaient ; ils y ont contracté un amour pour la philosophie antique que les années d'expérience n'ont fait que grandir.

Seul saint Augustin, métaphysicien et philosophe spiritualiste, a renié sa formation de jeunesse pour aller jusqu'à interdire aux évêques, lors du Concile de Carthage, la lecture des textes anciens et d'affirmer, en parlant des leçons de rhétorique : « Moi aussi j'ai été marchand de paroles (*alignando ista pueris vendidi*). »

Les montagnes des Grisons appelées alors Rhétie, recelaient également de nombreuses tribus de races diverses, sans lien entre elles et répandues des sources du Rhin et des bords de l'Inn jusque dans le Tyrol, la Valteline, le Tessin (Bellinzone) et la Lombardie.

... Une foule de noms de lieux témoignent de la parenté des Rhètes avec ceux de l'ancienne Italie, attestée aussi par la présence de deux idiomes curieux, le ladin et le romanche.

Extrait de l'« Histoire de la Confédération suisse », par Alexandre Daguët. Delachaux et Niestlé, 1890.



Moines chantant un psaume.

Document

La loi Gombette

corrige les abus commis lors du partage des terres.

Extrait de la loi des Burgondes.

LIV. Au sujet de ceux qui se sont emparés malgré l'interdiction publique du tiers des esclaves et des deux tiers des biens.

1. Bien qu'à cette même époque où notre peuple a reçu un tiers des esclaves et deux tiers des terres, nous avons donné l'ordre que quiconque avait reçu, soit de nos ancêtres, soit par notre largesse, un champ et des esclaves, ne cherchât point à saisir ni un tiers des esclaves ni deux tiers des terres du lieu où l'hospitalité lui a été accordée, cependant comme nous avons appris que plusieurs, oublieux du péril où ils se mettaient, étaient sortis de la légalité, il est nécessaire que notre autorité présente, à l'exemple de loi émise à jamais, contraigne les accapareurs et prescrive aux victimes le remède d'une sécurité qui leur est due. Nous ordonnons donc : que ceux qui jouissent grâce à notre munificence des champs et des esclaves et sont connus pour avoir saisi les terres de leurs hôtes contrairement à l'interdiction publique, les leur restituent sans délai.

2. Quant aux essarts ainsi qu'à la réclamation nouvelle et injuste des Faramanni (les « faramans », nom venant de fara, le clan, sont les hôtes barbares, c'est-à-dire les Burgondes) et à l'accusation des possesseurs (les Gallo-Romains), nous ordonnons que ceux-ci soient débarrassés de toute inquiétude et agitation par cette loi : pour les essarts créés autrefois ou à notre époque, que l'on ait avec les Burgondes le même principe que pour les bois ; puisque, comme il a été décidé depuis longtemps, nous avons ordonné que la moitié des bois en général appartenait aux Romains, le même principe doit être observé en ce qui concerne les Faramanni pour la curtis (bâtiments domaniaux) et les vergers, c'est-à-dire que les Romains estiment la moitié à choisir d'abord.

Tiré de « Lex Burgundionum », Monumenta Germaniae Historica, Legum Sectio I, t. II, pars I, éd. L.-R. de Salis, Hanovre, 1892, pages 88-89. Repris dans l'« Histoire vaudoise, Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud ».

Les premiers pas de l'Eglise encore toute baignée du libéralisme antique ne marquèrent guère les siècles qui suivirent.

Il y avait certes progrès pour la foi : le christianisme s'implantait partout, convertissait les peuples barbares païens, construisait églises et chapelles, organisait des missions et canonisait ses martyrs, mais la décadence des arts et des lettres était déjà amorcée malgré quelques esprits qui firent exception.

Au V^e siècle Apollinaire affirmait :

« Les jeunes gens n'étudient plus, les professeurs n'ont plus d'élèves, la science languit et meurt. »

En fait désormais et pendant dix siècles, du V^e au XII^e, l'humanité allait être replongée dans les ténèbres de l'ignorance.

Tout était à reconstruire. L'homme devra recréer une nouvelle civilisation.

ALÉMANES ET BURGONDES, UNE INFLUENCE CULTURELLE ENCORE SENSIBLE

Dans nos régions, les IV^e et V^e siècles furent marqués par l'installation des premiers peuples germains : les **Alémanes** en 379 et les **Burgondes** en 456.

Ces peuples aux mœurs, cultures et religions fort différentes eurent sans doute suffisamment de difficultés pour coexister entre eux d'abord et avec les peuples indigènes « colonisés » ensuite pour songer, même d'assez loin, à l'éducation.

Signalons toutefois que si, chez les Alémanes plus passionnés de chasse et de guerre que de culture (dans les deux sens du terme d'ailleurs), l'éducation devait se limiter aux rudiments élémentaires de leur religion idolâtre, les Burgondes eux, convertis au christianisme (ils étaient chrétiens ariens), laissèrent leurs prêtres et leurs moines s'occuper d'enseignement. Quoique rien ne nous permette de l'affirmer car les rares chroniques nous apprennent que les moines anachorètes de l'époque mettaient toutes leurs forces à défricher les contrées arrosées par l'Orbe et le lac de Joux. Ce furent d'ailleurs saint Romain et ses disciples qui, au milieu du V^e siècle établirent au pied du Jura une colonie de religieux qui deviendra plus tard le couvent de Rommormôtier.

Le plus ancien de nos monastères est sans doute celui de **St-Maurice d'Agaune en Valais**, dont la fondation date du V^e siècle et qui fut ensuite agrandi par le roi burgonde Sigismond en 517.

L'occupation de nos régions par ces deux peuples barbares est d'une importance capitale pour l'histoire de la culture en Suisse.

Les Alémanes franchissent le Rhin et détruisent par le feu les cités romaines de Vindonissa, d'Augusta Raurica et d'Aventicum.

Personne ne s'opposant à leur poussée, ils s'installèrent définitivement dans le pays.

Le type de leurs relations avec les restes de la population paysanne celto-romaine qu'ils appelaient « **welches** » ou « **walches** » n'est pas encore clairement établi.

D'après P. Dürrenmatt, les Alémanes « ... s'établirent en rase campagne. Outre quelques fouilles, ce sont surtout les noms de lieux qui nous renseignent sur la forme prise par cette colonisation. On constate que des noms celto-romains ont été germanisés.

« ... Des désignations telles que Rûti, Reutte, Einschlag (essart, prise) indiquent que les colonisateurs pénétrèrent en pleine forêt pour la défricher. En général, les Alémanes s'établirent dans de petits villages ou des fermes isolées. Cette colonisation surtout en Suisse alémanique, fut longue. Elle se poursuivit, de façon ininterrompue, durant presque tout le Moyen Age. »

Les Alémanes imposèrent leur langue encore parlée dans certains cantons suisses et leurs mœurs.

Les Burgondes eux reçurent, après leur défaite contre les Huns, l'autorisation du général romain Aetius de s'établir dans la Sabandia (Savoie) d'abord puis sur la rive nord du Léman.

Rome ordonna aux populations indigènes d'accueillir les Burgondes et l'on peut lire dans le tome IV de l'« Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud » : « A la fin du V^e siècle, les Burgondes étaient installés en Suisse romande, en Savoie, dans le Lyonnais, sur la Loire supérieure, dans le bassin de la Saône, en Dauphiné, dans les Alpes et en Provence jusqu'à la Méditerranée.

» Les indigènes que les Burgondes trouvèrent dans le Pays de Vaud étaient des Helvètes, de la famille celte des Gaulois, mêlés à une importante population d'origines diverses, soldats, colons, commerçants qui étaient venus vivre parmi eux depuis l'époque romaine. L'occupation du territoire par les Burgondes eut un caractère pacifique, et les contemporains s'accordent à dire que les nouveaux venus étaient doux. **Ils n'imposèrent pas leur langue gothique, mais se romanisèrent.**

» ... Ils avaient été établis dans les domaines agricoles existants, et chaque propriétaire gallo-romain avait dû accepter de cohabiter avec un Burgonde en lui cédant une part de ses terres. »

Lorsque le dernier empereur romain disparut, les Burgondes fondèrent leur propre royaume. Très attachés à leur conception du droit, ils ne l'abandonnèrent jamais et, en l'an 500, le roi Gondebaud fit recueillir et rédiger en un texte célèbre, la « loi Gombette », toutes les lois burgondes.

LA SCIENCE SE MEURT

Les VI^e, VII^e et VIII^e siècles constamment troublés par les luttes incessantes et fratricides que se livraient les peuples barbares furent funestes pour les quelques écoles qui survivaient encore.

Au VI^e siècle, Grégoire de Tours écrit :

« L'étude des lettres a totalement disparu tandis qu'on se livre de toute part aux actes bons et mauvais avec une égale impunité et que la férocité des Barbares fait rage partout si bien qu'il n'y a plus personne qui puisse décrire ou raconter le cours des événements tragiques. »

La domination franque jusqu'en 919 sur les peuples barbares, sous le règne des Mérovingiens en particulier, n'apporta guère d'amélioration à l'éducation.

Seul le clergé tente de conserver une science de plus en plus menacée, organisant **des écoles paroissiales** fort irrégulièrement selon les diocèses et **des écoles épiscopales**.

La tendance ecclésiastique de l'époque n'allait d'ailleurs pas dans le sens de l'étude puisque saint Grégoire le Grand lui-même affirmait au VI^e siècle, tirant presque fierté des barbarismes qui lui échappaient :

« Je rougirais de soumettre aux règles de la grammaire les paroles de l'oracle divin. »

Il blâma même l'évêque de Vienne d'enseigner la grammaire dans son école cathédrale :

« Il ne faut pas qu'une bouche consacrée aux louanges de Dieu s'ouvre pour celles de Jupiter. »

Hérivée, archevêque de Reims, se félicitait d'avoir pu sortir « l'âme sauve » de ses études.

Il s'agissait sans doute de porter l'ignorance au pinacle des vertus chrétiennes, vertu, reconnaissons-le surnoisement, plus facile à pratiquer que les autres !

Malgré cette hostilité assez généralisée du clergé à l'égard de la culture, les évêques de nos régions restèrent pour la plupart convaincus de l'utilité du savoir et les cours épiscopales de Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne et Zurich furent fréquentées par de nombreux et réputés savants qui leur permirent d'atteindre, d'après F. Guex, un haut niveau de culture.

Au VI^e siècle, Marius, évêque d'Avenches puis de Lausanne, composa une petite chronique, fait suffisamment rare pour le temps et qui mérite d'être noté, d'autant plus que ce document est un des seuls qui nous décrivent cette époque troublée.

Parallèlement aux écoles paroissiales citées plus haut, **on trouve dans tous les monastères des écoles où novices et étrangers étaient admis**. En 817 une docte assemblée de moines et d'abbés décida que seuls les oblates (du latin oblat, offert ; enfant voué dès sa naissance au service de Dieu) avaient droit à l'internat. Il s'ensuivit que, dès lors, **les monastères d'une certaine importance eurent une école intérieure et une autre extérieure pour l'éducation des clercs et des laïcs**.

Telles furent les célèbres abbayes du Monte-Cassino en Italie, de St-Victor et de Cluny en France, de Fulda et d'Hirschau en Allemagne, de Canterbury en Angleterre, d'Armagh en Irlande, de St-Gall en Suisse.

II. le haut moyen âge

Document

L'effondrement du Tauredunum

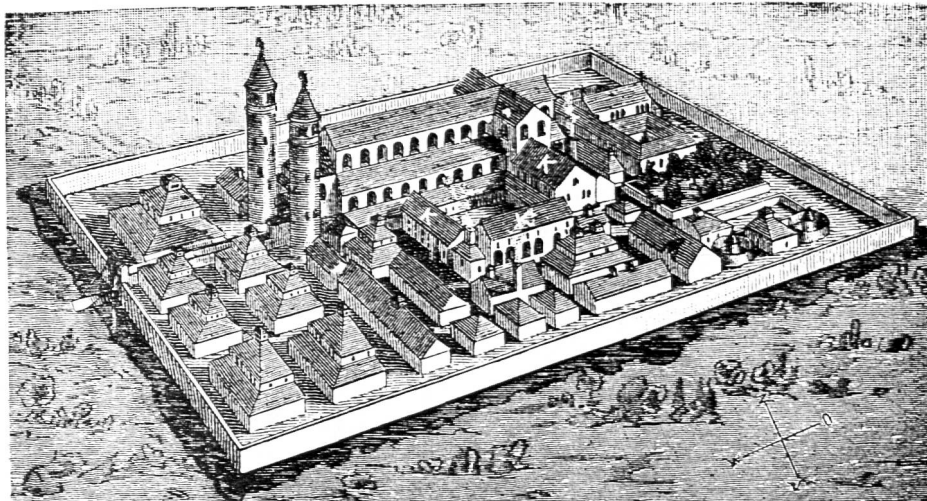
La 22^e année après le consulat de Basile, la 11^e indiction (l'an 563). En cette année, la grande montagne du Tauredunum, sise dans le territoire de la cité du Valais, s'écroula si subitement qu'elle couvrit une forteresse située non loin d'elle, et des bourgs avec tous leurs habitants ; cette chute souleva une telle agitation sur toute la surface du lac, long de 60 milles et large de 20, qu'il se répandit sur ses deux rives, détruisit de très anciennes bourgades en faisant périr les hommes et le bétail, et démolit beaucoup de lieux saints avec les ministres du culte qui s'y trouvaient ; il emporta le pont de Genève, des moulins et des hommes, et pénétrant jusque dans la ville, il causa la mort de beaucoup de personnes.

Chronique de Marius d'Avenches,
Paul-Edmond Martin.

Etudes critiques sur la Suisse à
l'époque mérovingienne.

Genève-Paris, 1910, pp. 125-126.

Repris dans l'« Encyclopédie illustrée
du Pays de Vaud », tome IV.



La vie de saint Gallus et l'histoire du monastère qu'il fonda méritent d'ailleurs qu'on s'y arrête un instant tant il est vrai que le récit qu'en fait Cötzberr, abbé du monastère, est attachant.

En l'an 565, saint Columban ayant quitté l'Irlande, sa patrie, débarqua à Iona et y fonda un couvent de chanoines, d'où sont sortis grand nombre de saints missionnaires qui s'en allaient convertir les peuples jusque dans les parties les plus reculées du monde. Des princes et des rois sont venus finir leurs jours dans le célèbre monastère ; d'autres l'ont comblé de riches offrandes pour y obtenir la faveur d'une sépulture, car, selon la tradition, le déluge doit finir par engloutir le monde, mais la sainte Iona surnagera seule sur les flots avec tous ses tombeaux.

De quels parents était issu Gallus

De même que le soleil l'emporte en éclat sur tous les astres, ainsi brillait le sage et bienheureux Gallus au milieu de la foule de disciples qui accouraient à Iona. Chaque jour il croissait en vertu et nul ne l'égalait dans la connaissance de l'art grammatical.

Ce saint homme était issu « de parents religieux selon Dieu et nobles selon le siècle ». Kettelnach, roi d'Ecosse, père de vingt-quatre enfants, lui avait donné le jour. Sa mère était fille du duc des Hongrois.

Le départ

A l'instigation du Seigneur, Columban réunit ses douze disciples favoris : Gallus, Magnoldus, Eustasius, Sigbert, Theodorus, Ursinus, Cominus, Eunocus, Equanus, Gurganus, Potentinus et Luanus (surnommé depuis le père de cent couvents).

« Faites-vous vaillants soldats du Christ et suivez-moi, leur dit-il ; nous irons enseigner la vraie religion aux peuples qui sont encore sous l'Empire de Satan, et nous lutterons contre la puissance des ténèbres avec les lumières de l'Evangile. »

Columban et ses douze disciples quittent Iona, débarquent en Bretagne, et de là se rendent en Gaule.

En Austrasie

Après maintes tribulations dont la moindre ne fut pas d'avoir tenu tête à Théodoric roi de Reims et à s'être fait bannir de son royaume, les missionnaires se rendirent en Austrasie (ou royaume de l'Est, constitué en 561 à la mort de Clotaire I^{er}, il comprenait la Champagne, les vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, ainsi que les régions soumises à la domination franque à l'est du Rhin avec Metz comme capitale).

... Columban obtint du roi d'Austrasie la permission de se fixer dans ses Etats avec ses disciples ; ils traversèrent l'Helvétie et arrivèrent à Zurich ; trois siècles auparavant les habitants de ce bourg avaient été convertis au christianisme par un frère et sa sœur, Félix et Regula, qui reçurent du préfet romain Décimus la couronne des martyrs.

A l'autre extrémité du lac, dans une contrée appelée Tucconia, vivaient des hommes féroces et idolâtres (sans doute s'agit-il d'une tribu alémane). Un jour qu'ils étaient accourus en foule dans leur temple adorer leur divinité et lui offrir des sacrifices, deux étrangers vêtus de longues tuniques blanches se présentent au milieu d'eux, c'étaient Columban et Gallus. Aussitôt Columban s'élance sur un endroit élevé et, d'une voix tonnante, il maudit leurs faux dieux et les appelle à la repentance.

Document

Les deux Othon à Saint-Gall

Le 14 août de l'an 972, l'abbé Notker-le-médecin, dit aussi Grain-de-Poivre (Piperis Granum) à cause de la sévérité avec laquelle il fait observer à ses moines de Saint-Gall la discipline conventuelle, reçoit en son abbaye deux empereurs : Othon I^{er}, époux d'Adélaïde — qui mourra quelques mois plus tard — et Othon II, âgé de 17 ans, qui vient d'épouser à Rome la princesse Théophane, fille de l'empereur de Byzance. C'est un grand jour pour l'abbé aveugle qui jouit depuis longtemps de la confiance du vieil empereur dont il fut le médecin.

C'est un jour qui compte aussi pour notre pays puisque Othon II confirme à cette occasion les possessions du couvent d'Einsiedeln, et qu'on voit mentionné pour la première fois dans un document connu le nom du pays de Schwyz, Einsiedeln détenant des terres « in Swites ».

Les barbares sont frappés d'étonnement à l'apparition de ces hommes mais ils ne tardent pas à se ressaisir et Columban, battu de verges, doit s'en aller.

... Expulsés ainsi de la Tucconie, Columban et Gallus errèrent pendant quelque temps à l'aventure au milieu des forêts ; mais le Seigneur les soutint miraculeusement en leur envoyant de petits oiseaux qui tombaient du ciel en si grande abondance que l'air en était obscurci. Enfin un homme accourt à eux : « Bénis soient ceux qui viennent au nom du Seigneur », s'écrie-t-il, et les prenant par la main il les emmène chez lui à Arbonne et les réjouit pendant sept jours. Pour le récompenser de son hospitalité, Columban l'édifia avec des paroles sacrées, car c'était un homme pieux et craignant Dieu : Willimarus était son nom.

Le huitième jour, Columban lui dit : « Indique-moi un lieu où je puisse me retirer avec mes disciples et convertir les barbares.

— Je connais près d'ici un lieu solitaire, répond Willimarus, où la terre récompensera libéralement celui qui voudra la cultiver.

— C'est là que je m'établirai, reprend Columban.

Il s'embarque avec ses disciples sur le lac de Constance, et le vent pousse leur nacelle dans une baie solitaire au fond de laquelle s'élevait un temple (près de Bregenz). Les saints s'y élancent, Gallus brise à coups de pierre trois images dorées suspendues contre les murs. Aux cris de désespoir que poussent les idolâtres, Columban croit entendre les puissances infernales s'avouer vaincues, et enflammé d'un nouveau zèle il renverse de son souffle pieux un vase qui contenait cinq cents setiers de bière destinée au dieu Wodan.

Quelques païens, entraînés par cette singulière éloquence, se convertissent, les autres se retirent pleins de frayeur. Aussitôt Columban purge le temple par l'eau sacrée, et tirant de son sein les précieuses reliques d'Aurélien, il les dépose sur l'autel et le dédie à cette sainte.

Trois années s'écoulèrent pendant lesquelles le bienheureux père travailla sans relâche à défricher les terres incultes autour du monastère et à semer la bonne semence dans le cœur des barbares. Alors le farouche Gunzo, duc de Souabe, qui était encore infecté de la détestable idolâtrie, se sentit animé par les esprits infernaux et ordonna aux saints hommes de quitter promptement le pays.

Comment, après le départ de ses compagnons, Gallus demeura malade dans le pays

Sur le point de partir, Gallus fut saisi par une fièvre subite. C'est pourquoi s'étant jeté aux pieds de son abbé, il lui déclara qu'il se sentait travaillé par un mal violent et qu'il ne saurait le suivre.

Ô maladie plus forte que toute force humaine ! Ô fièvre bienheureuse, ô douce langueur ! A l'exemple du Seigneur, Gallus a souffert pour nous afin de guérir nos âmes malades par ses discours sacrés ; Dieu ne voulut pas qu'il suivît son maître, afin de nous montrer le chemin de la vérité !

Estimant que Gallus redoutait les fatigues d'un long pèlerinage, Columban lui dit : « Je sais, frère, qu'il t'est déjà pénible de supporter pour moi tant de labeurs, mais avant de nous quitter rappelle-toi que je te défends de dire aucune messe tant que je vivrai dans un corps mortel. » Il le bénit ensuite et lui montrant du doigt le ciel comme l'hôtellerie bienheureuse où ils devaient se retrouver un jour, il continua sa route suivi du reste de ses disciples.

A deux journées de marche, Ursinus se sépare de lui et s'en va fonder au milieu des forêts un monastère (Saint-Ours) qui porte encore son nom et auquel la ville de Bâle doit son origine.

Plus loin Sigisbert lui demande sa bénédiction et se retire dans un lieu si sauvage qu'il l'appelle Desertina (Dissentis) ; il y construisit un ermitage et prêcha le peuple des montagnes.

Revenons à Gallus. Nous l'avons laissé bien malade à Bregenz, éprouvant de grandes souffrances pour le salut de nos âmes ; il guérit cependant, grâce aux soins de Theodorus et Magnoalde. Pour accomplir le vœu qu'il avait secrètement formé de mener une vie austère loin des vanités de ce monde, il se rend, accompagné du diacre Hiltibold, dans un lieu sauvage, au milieu duquel écumait le torrent de la Steina. Dans sa marche, le saint homme s'étant embarrassé le pied dans une ronce tomba à terre. Hiltibold le voyant rester à genoux, crut qu'il s'était blessé et voulut le relever : « Je prie, s'écrie Gallus, car le ciel m'a averti de cette façon que je ne dois pas aller plus loin et je reposerais ici jusqu'à la fin des siècles. » — En disant ces mots, il cueille une baguette de coudrier, en fait une croix qu'il plante en terre, et y joint les reliques de sainte Marie, saint Maurice et saint Desiderius qu'il portait suspendues à son cou.

La Suisse romande actuelle peut s'intéresser aussi à cette visite. Othon I^{er} a épousé en effet Adélaïde, fille de la reine Berthe ; à sa mort l'impératrice exerce la tutelle sur son fils Othon II, et son rôle est loin d'être secondaire dans les destinées de notre pays. Veuve de Lothaire II qu'elle a épousé à Colombier-sur-Morges, si l'on en croit Charles-Albert Cingria qui conte avec sa fantaisie poétique l'histoire de cette famille, elle a connu bien des ennuis et des difficultés avant d'épouser Othon, roi de Germanie, qui va faire d'elle la première impératrice du Saint Empire romain germanique qu'il fonde. Il fait épouser à son fils une princesse byzantine, et Adélaïde, qui exerce pratiquement le pouvoir à sa mort, régnerait sur la moitié de l'Europe, si son fils ne secouait sa tutelle et ne la renvoyait se promener au pays de ses pères, et surtout de sa mère, la reine Berthe, qui vient de mourir.

Rien ne nous dit qu'Adélaïde ait filé, mais on sait qu'elle se promenait volontiers de Saint-Maurice à Lutry, et que partout « les peuples, attristés de son départ en Germanie, se réjouissaient avec transport de la voir revenue en Bourgogne ». Il y aura d'ailleurs grande réconciliation entre la mère et le fils sous l'égide de Mayeul, abbé de Cluny ; Othon II mourra avant sa mère qui se retrouvera régente impériale d'Othon III, Germain, Romain et Byzantin. Elle mourra à Orbe en 999, alors qu'elle cherchait à réconcilier son neveu Rodolphe III de Bourgogne avec la noblesse d'un royaume qui ne lui survivra guère.

Tout cela se passe en marge du royaume de Bourgogne dont les Romands gardent une certaine nostalgie ; à travers Adélaïde et les Othon, certaines relations se nouent dès avant l'an mille entre les pays qui deviendront bien plus tard confédérés.

Extrait de « La Suisse en
365 anniversaires »,
p. 27.

Georges Duplain,
Ed. du Panorama.

De l'obéissance de l'ours

Comme ils avaient marché tout le jour et qu'on était vers la neuvième heure, le diacre dit : « Mon père, l'heure du repos est venue, prenons un peu de pain et d'eau afin que, ainsi réconfortés, nous puissions mieux continuer notre route. » C'est pourquoi ayant allumé du feu, ils s'assirent auprès et y firent griller quelques petits poissons. Tout à coup le diacre Hiltibold aperçoit un ours monstrueux qui venait à eux : « Affermis ton cœur dans la foi, répond l'athlète de Dieu, cet ours vient ici pour nous servir. » Et s'adressant à l'ours : « Je t'ordonne, au nom du Seigneur, de couper du bois et de l'apporter au feu. » L'animal obéit avec empressement, revient ensuite se coucher à leurs pieds et mange le pain qu'ils lui jettent.

Comment le saint homme se départit vers le Seigneur en la ville d'Arbonne

Le solitaire ermitage de Gallus se trouva bientôt entouré d'un grand nombre de cellules, où venaient habiter ses disciples. Il vivait au milieu d'eux comme un père, les instruisant dans la divine science. Mais hélas ! ce serviteur de Dieu approchait de sa fin.

Un jour qu'il était allé à Arbonne pour y dire la messe, il fut saisi d'une fièvre si violente qu'il ne put regagner sa cellule, et le 17 des calendes de novembre, après avoir accompli la quatre-vingt-quinzième année de sa vie, le bienheureux Gallus rendit l'âme ; elle s'envola dans le séjour des félicités.

Comment un impotent, ayant mis à ses pieds les chaussures du saint, fut guéri tout aussitôt

Comme l'évêque Johanne distribuait aux pauvres les vêtements du saint homme, il donna sa chaussure à un mendiant qui était atteint d'une faiblesse dans toutes les jointures de ses membres, en sorte qu'il ne pouvait se mouvoir, mais sitôt que cet homme eut mis cette chaussure à ses pieds, il fut guéri.

Comment, par l'effet d'un grand miracle, des chevaux indomptés transportent le corps du saint homme au lieu de sa sépulture

Lorsque tout fut prêt pour les funérailles et qu'on voulut enlever la bière qui contenait le corps précieux du saint homme pour la porter au lieu de sépulture, aucune force humaine ne put la déplacer. Comme tous ceux qui étaient présents se sentaient remplis de crainte à la vue de ce nouveau miracle, l'évêque Johanne leur dit : « En vérité, je reconnais que le lieu de sépulture réservé à notre saint père Gallus ne lui plaît pas » ; il fit attacher à la bière deux chevaux indomptés, et pria ainsi :

« Mon Dieu, cet homme pour l'amour de toi a quitté sa patrie, daigne conduire ces chevaux au lieu que tu lui destines pour sépulture. » A cette prière, tous les assistants répondirent : « Amen. »

L'évêque Johanne fit débarrasser les chevaux de leurs freins, pour qu'ils pussent obéir librement à la volonté du Seigneur ; les moines ayant des croix et des cierges les suivirent, chantant des psaumes et des mélodies. Ils arrivèrent ainsi à la cellule de l'homme de Dieu.



Aquarelle et dessin à la plume de Christophe Silberisen, 1576.
Charlemagne porte un costume du XVI^e siècle.

CE « SACRÉ CHARLEMAGNE »

L'avènement de Charlemagne rendit à l'école un peu de son lustre d'antan.

Il reprit les grandes lignes du **Concile de Vaison** et, bien appuyé par nombre de ses évêques, il ordonna aux prêtres de tenir école dans leurs paroisses.

On lui doit, en 797, le célèbre **capitulaire de Théodulphe** évêque d'Orléans :

« Que les prêtres établissent des écoles dans les villages et dans les bourgs, et si quelqu'un de leurs paroissiens veut lui confier ses enfants pour leur apprendre les lettres, qu'ils ne les refusent pas, mais qu'ils accomplissent cette tâche avec une grande charité. »

Nombre d'évêques de l'époque reprirent les prescriptions de Théodulphe et les imposèrent à leur clergé.

L'attitude de Charlemagne en faveur de l'enseignement est d'autant plus étonnante que lui-même n'a guère connu dans sa jeunesse les « joies » de l'étude et qu'il s'y est mis relativement tard, à trente-deux ans. Qu'on lise en marge le texte d'**Eginhard** qui exerça à la cour de l'empereur les fonctions de précepteur et de secrétaire.

L'empereur fit ouvrir des **écoles premières (ou primaires)** dans lesquelles tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, pouvaient entrer.

Ces écoles étaient tenues par des moines (**écoles monastiques**), par des prêtres (**écoles presbytérales**) ou par des laïcs (**écoles municipales**). Ces dernières étaient entretenues par les bourgeois ou par les corporations des villes.

Il favorisa aussi les écoles **secondes (secondaires ou collégiales)**, les **écoles cathédrales** qui étaient en fait des séminaires, les « **scholae** » ou **écoles épiscopales** qui figuraient un peu, avant la lettre, les universités de l'avenir et qui formaient les hauts dignitaires de l'Eglise.

Charlemagne n'aurait sans doute pas pu mener à bien cette immense tâche sans les conseils et l'aide active d'**Eginhard** et d'**Alcuin**, bénédictin anglais et directeur de l'**Ecole du Palais**, école modèle pour tout l'empire et qui suivait partout l'empereur.

Chez nous le souvenir de Charlemagne resta longtemps très vif. On colportait sur lui nombre d'anecdotes que les moines de St-Gall recueillirent et transcrivirent plus tard. A en croire leurs récits, Charlemagne aurait fréquemment séjourné en Suisse ; mais les preuves manquent. Cependant, l'empereur n'ayant jamais eu de résidence fixe, il voyageait sans cesse d'un château à l'autre de son empire, châteaux appelés palatinats car ils étaient la demeure des comtes palatins ; il se peut que les récits relatifs aux séjours de Charlemagne sur les bords de Limmat aient une part de vérité puisqu'il y avait un de ces palatinats à Zurich.

Alcuin écrivit maints ouvrages scolaires et se distingua par une hostilité farouche à l'idée de la pureté sanctifiante de l'ignorance. Alcuin fut en quelque sorte le ministre de l'éducation de Charlemagne.

La résurrection de l'enseignement sous Charlemagne a été si importante qu'un moine de St-Gall n'hésita pas à affirmer que les Gaulois et les Francs modernes égalaient par leurs connaissances les Grecs et les Romains de l'antiquité.

Rien que ça !

Sans doute conscient de l'immensité de son œuvre de « reculture », Charlemagne manifestait parfois son impatience :

« Ah ! que n'ai-je douze clercs aussi doctes, aussi parfaitement instruits que le furent Jérôme et Augustin ! »

Une autre fois qu'il visitait une école, il constata que les fils des nobles étaient moins studieux que leurs camarades :

« Ah ! s'écria-t-il, vous comptez sur votre naissance et vous en concevez de l'orgueil ! Sachez que vous n'aurez ni gouvernement ni évêchés, si vous n'êtes pas plus instruits que les autres. »

En 788, il écrivit aux évêques une lettre étonnante leur enjoignant d'enseigner mieux leurs subordonnés afin qu'ils puissent tenir avec plus d'éclat la place qui est la leur dans la société et montrer au peuple les lumières de la science :

« ... Nous avons jugé utile que, dans les évêchés et les monastères, l'on prit soin, non seulement de vivre régulièrement selon notre sainte religion, mais encore d'enseigner la connaissance des lettres à ceux qui sont capables de les apprendre avec l'aide du Seigneur.

» Quoiqu'il vaille mieux pratiquer la loi que la connaître, il faut la connaître avant de la pratiquer. Plusieurs monastères nous ayant envoyé des écrits, nous avons remarqué que dans la plupart de ces écrits les sentiments étaient bons et le langage mauvais.

» ... Nous vous exhortons donc, non seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais à vous y livrer de tout votre pouvoir. »

L'intérêt manifesté par Charlemagne pour la culture, malgré tout plus habile à manier l'épée qu'à tenir la plume d'oie (ses quarante-six ans de règne se passèrent presque entièrement en lutte contre les Lombards, les Saxons ou les Arabes), ne peut que surprendre. S'il est indéniable qu'il manifesta pour la science et les arts un intérêt personnel évident, il convient sans doute de signaler qu'il pouvait y avoir dans tout cela un calcul politique très intelligent.

Depuis l'avènement du christianisme, seule l'Eglise, comme nous l'avons constaté, s'était occupée d'éducation dans un but charitable certes mais, il ne faut pas l'oublier, pour former ses propres « troupes ». L'Etat, quel qu'il fût, ne s'était jamais soucié, ou alors de fort loin, de l'enseignement. Charlemagne, par ses capitulaires, venait en quelque sorte en aide à l'Eglise, collaborait avec elle, s'en faisait une alliée, une obligée, voire une servante.



Un abbé accueillant un enfant dans son monastère.

Document

Charlemagne était robuste, vif, actif, riche de bon sens et tenace. Tel nous le montre Eginhard (un lettré qui exerça à la cour des fonctions de secrétaire et de précepteur) dans sa très vivante « Vie de Charlemagne ». Voici quelques traits de la personnalité du souverain :

« Il s'exerçait assidûment à faire du cheval et à chasser, et ce goût était inné chez lui, car on trouverait difficilement sur terre une nation qui puisse égaler les Francs dans ce sport. Il se délectait aussi dans les vapeurs des sources d'eaux chaudes et s'adonnait fréquemment à la natation, où il excellait au point que personne ne réussissait à le surpasser. C'est pourquoi il bâtit un palais à Aix-la-Chapelle)... »

La main qui maniait avec tant de dextérité l'épée et la lance peinait, en revanche, à tracer des lettres :

« Il s'essaya aussi à écrire et pour cela il avait l'habitude de mettre des tablettes et des feuillets de parchemin dans son lit, sous ses oreillers, pour s'exercer à tracer des lettres, quand il avait du temps libre, mais ses efforts eurent peu de succès, car il avait commencé trop tard. »

Charlemagne n'en montrait pas moins une réelle ardeur à se cultiver, à s'instruire auprès des maîtres les plus qualifiés, et il s'attachait à développer le goût des choses de l'esprit dans son entourage. En cela aussi, il apparaît supérieur et à ses prédécesseurs et à ses descendants. Voici un exemple de son appétit intellectuel :

« Il parlait avec abondance et facilité et s'exprimait très clairement. Sa langue nationale (germanique) ne lui suffisait pas ; il s'appliqua aussi à étudier les langues étrangères. Parmi celles-ci, il apprit si bien le latin qu'il conversait aussi facilement en latin qu'en sa langue maternelle. Quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait. »

Eginhard.



Charlemagne visitant une école. La scène le représente en train de gronder des enfants nobles.

Les innombrables Etats de son empire, dont la plupart avaient été conquis manu militari, étaient très dissemblables les uns des autres, autant par la culture que par la religion. Favoriser la conversion au christianisme ainsi qu'une éducation plus ou moins commune créait une cohésion artificielle sans doute mais efficace et payante.

Le poids temporel, politique de l'Eglise n'était pas négligeable, s'attirer les bonnes grâces du clergé signifiait un ennemi potentiel éliminé, mieux encore : un allié puissant et influent.

L'enseignement organisé par Charlemagne et Alcuin se basait essentiellement sur ce que l'on appelait au Moyen Age les **sept arts libéraux**.

Les trois premiers, grammaire, dialectique et rhétorique, constituaient le **trivium** et étaient enseignés durant les premières années de la scolarité.

Plus tard, on abordait les branches du **quadrivium** : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

Cette organisation de l'étude n'avait rien de révolutionnaire ni même d'original puisqu'elle remontait déjà à saint Augustin. La principale qualité de Charlemagne a été de la sortir de l'oubli.

Le partage de l'Empire d'Occident entre les trois fils de Charlemagne, les invasions nordiques dès la seconde moitié du IX^e siècle replongèrent le monde chrétien dans une nouvelle décadence, mais même si l'action de Charlemagne ne restaura que momentanément l'unité politique de l'Europe, elle contribua à lui donner une unité de culture et orienta une fois encore l'éducation sur la tradition classique.

UNE RÉSURRECTION DE « COURTE VIE »

Etant donné que l'éducation dans le haut Moyen Age était avant tout l'affaire de l'Eglise, c'est surtout et presque exclusivement aux documents ecclésiastiques qu'il faut recourir et ce sont les collections des conciles qu'il faut étudier.

Il s'agit là d'une œuvre de bénédictin (une image qui tombe fort à propos) réservée à des érudits de profession et à laquelle, par incompetence bien évidemment, je n'ai pu m'atteler. Mais d'autres l'ont fait pour moi et si les textes cités concernent plutôt des régions actuellement françaises, il sied de ne pas oublier que nos régions romandes y étaient pour la plupart politiquement et culturellement assimilées.

Le IX^e siècle nous fournit maints témoignages écrits montrant les efforts du clergé pour poursuivre l'œuvre éducatrice de Charlemagne malgré les difficultés politiques et militaires de l'époque.

Le capitulaire d'Hérard de Tours (858) prescrivait aux prêtres d'avoir des écoles et de bons livres ; l'ordonnance de Vautier d'Orléans (860) rappelait la même obligation ; enfin celle d'Hincmar de Reims enjoignait aux visiteurs des paroisses (sorte d'« inspecteurs » sans doute) de s'enquérir si chaque prêtre avait chez lui un clerc qui puisse tenir l'école.

Il serait douteux d'affirmer qu'à cette époque le but de l'enseignement par l'Eglise ait été exclusivement de recruter le clergé. Pour preuve la constitution de Riculfe (889) rappelant aux prêtres que la modestie est une qualité qu'il convient de cultiver au plus haut point quand on gouverne une école et leur défendant d'y recevoir des filles et des garçons.

Une ordonnance spéciale aurait-elle vraiment été nécessaire pour interdire aux filles l'accès d'écoles destinées uniquement à la formation de clercs ?

Quoi qu'il en soit, les écoles eurent à pâtir de l'état lamentable de l'Europe des X^e et XI^e siècles.

Adalbéron, évêque de Laon, écrivait dans les premières années du XI^e siècle :

« ... Plus d'un évêque ne sait que compter sur ses doigts les lettres de l'alphabet. »

Le chroniqueur Guibert de Nogent affirmait :

« Il y avait, un peu avant cette époque (1065) et même encore depuis, une si grande rareté de maîtres d'école qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne, et qu'à peine on pouvait en trouver dans les grandes villes ; encore étaient-ils d'une si faible science qu'on ne pouvait les comparer aux clercs qui sont maintenant (1110) dans les campagnes. »

LA RAGE DE SAVOIR

Au XII^e siècle, par contre, une sorte d'élan extraordinaire pour l'étude s'empara des hommes et Guibert de Nogent de poursuivre :

« ... Nous voyons que, de tous côtés, on se livre avec fureur à l'étude de la grammaire et que le nombre toujours croissant des écoles en rend l'accès facile aux hommes les plus grossiers... »

Cette prise de conscience à l'échelle d'un continent est d'autant plus étonnante qu'elle reste encore maintenant inexplicable. Elle démontre peut-être, au-delà de toute analyse scientifique, que l'évolution de l'homo sapiens ne saurait se faire en dehors de la culture, en dehors de la pleine compréhension du monde dans lequel il a vécu, il vit et il vivra. **La réaction quasi spontanée à l'obscurantisme marque bien cette volonté spécifiquement humaine de sortir du ghetto de l'ignorance.**

Nombreux furent les penseurs, les philosophes, les théologiens qui marquèrent tout le bas Moyen Age. Leur grand mérite réside avant tout dans leur **volonté de structurer** à la fois leur pensée et, dans une certaine mesure, l'organisation de l'enseignement.

Document

Petits problèmes

réservés par un savant écolâtre du XII^e siècle à ses élèves

Une limace, invitée à dîner par une hirondelle à une lieue de distance, ne pouvait faire par jour qu'une once de pied ; qu'on dise dans combien de temps elle arrivera.

Un vieillard dit à un enfant : « Vis, mon fils, autant que tu as vécu, et encore autant, et encore trois fois autant ; que Dieu t'ajoute une de mes années et tu en auras cent. » Quel âge a l'enfant ?

Tiré de « La Vie au Moyen Age »,
d'après les contemporains.

Jacques Castelnau. Ed. Hachette.

III. le bas moyen age

Ouverture de l'Université de Bâle

La présence à Bâle du Concile qui s'y réunit de 1431 à 1447 fait naître chez certains bourgeois le goût des études, et crée le besoin d'une académie lorsque s'en vont prélats et docteurs. Il existe déjà des universités à Bologne, à Paris, à Prague, à Salamanque ou à Oxford. Les Bâlois demandent au Pape l'autorisation d'en ouvrir une ; ils tombent d'autant mieux que le siège de saint Pierre est occupé par Aeneas-Sylvius Piccolomini, jadis jeune secrétaire du Concile à Bâle, où il a fait de longs séjours, et que connaissent bien des bourgeois. Le 12 novembre 1459, par une bulle datée de Mantoue, Pie II autorise la création de l'université, la première en Suisse.

A la vérité, beaucoup de Bâlois craignent que leur ville ne se mette sur le dos une charge qui dépasse ses possibilités. Artisans habiles ou commerçants avisés, le zèle d'apprendre n'obnubile pas leur sens pratique, et c'est tout juste s'ils ne renoncent pas à l'entreprise lorsqu'ils en découvrent les aléas. On est en pleine crise économique : il n'est pas sage d'assumer une responsabilité nouvelle, disent les adversaires. Au contraire, répondent les partisans : l'université donnera un essor nouveau à la cité, et y fera revenir des gens qui dédaignent aujourd'hui nos marchés. Les étudiants dépenseront de l'argent en ville... et ainsi de suite.

Ces arguments matériels aidant fort, l'université est créée, à la plus grande satisfaction du petit groupe d'intellectuels, âme de l'entreprise. Le 4 avril 1460, jour de saint Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise, l'évêque de Bâle célèbre une messe pontificale ; les délégués du Conseil lui remettent la bulle pontificale, sur quoi l'évêque et le bourgmestre d'une seule voix déclarent ouverte l'université, tandis que le chœur chante le « Veni sancte spiritus ». Le premier recteur est désigné en la personne du chanoine Georges d'Andlau.

Les cours commencent le lendemain dans les quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. Cette dernière est une sorte de « préparatoire » ; les jeunes gens y entrent à 12 et 14 ans déjà. La discipline est d'emblée très stricte à Bâle, où chaque étudiant immatriculé doit prêter serment devant le recteur. La vie commune y tient du couvent et de la caserne.

Mais ce qui importe, c'est que la cité assume peu à peu l'éducation jusqu'alors en main de l'Eglise seule. Des savants de renom vont donner à l'Université de Bâle un lustre exceptionnel et faire de la ville rhénane mieux encore qu'un lieu d'échanges et qu'un marché prospère : un centre d'humanisme.

UNE ÉCOLE QUI SE FORME « SUR LE TAS »

Du XII^e au XV^e siècle, l'école, petit à petit, se constitue. Dans les **écoles mineures**, le maître, généralement un ecclésiastique, administrait à ses élèves, bon an mal an, une bonne rasade de lecture, quelques grosses poignées d'écriture, un brin de latin et deux doigts d'étude sur les classiques. Ces écoles correspondaient plus ou moins à nos écoles primaires.

La discipline y était souvent exagérée, le fouet, entre autres, y était un outil de pédagogie appliquée (généralement sur les fesses).

Les élèves les plus doués (ou les plus résistants !) pouvaient ensuite poursuivre leurs études soit dans les **écoles collégiales** qui ne préparaient pas à l'entrée dans les ordres, soit dans les **écoles cathédrales** qui étaient, elles, réservées aux futurs prêtres.

C'est au XII^e siècle que l'enseignement dit supérieur se libéra, sur le plan administratif du moins, de la tutélaire influence de l'Eglise.

Des **universités** se créèrent dans toute l'Europe ; elles offraient aux étudiants **quatre facultés** : la **faculté des arts** qui menait au baccalauréat, puis les **facultés de droit, de théologie et de médecine** qui constituaient donc des spécialisations.

Les **diplômes obtenus étaient reconnus dans toute la chrétienté**, ce qui explique le formidable cosmopolitisme de la population étudiante de cette période.

L'UNIVERSITÉ

Les premiers, les Arabes avaient créé au XI^e siècle des écoles scientifiques à Salamanque et à Cordoue. Plus tard l'Italie créa ses propres écoles à Bologne et Salerne. L'Université de Paris s'ouvrit en 1200, celle d'Oxford en 1206. La première université complète (avec quatre facultés) fut celle de Naples ouverte en 1224 par Frédéric II de Hohenstauffen. Puis vinrent Cambridge (1231), Montpellier (1283), Coïmbre et Lisbonne (1290), Prague (1348), Vienne (1365), Heidelberg (1386).

L'Europe de la fin du Moyen Âge comptait jusqu'à septante universités.

La Suisse de l'époque ne comptait qu'une seule université, celle de **Bâle**, ouverte en 1460 (voyez l'encadré sur cette même page). Berne avait refusé un peu plus tôt une offre d'ouverture d'une université faite par l'empereur Sigismond car la ville avait engagé de grosses dépenses dans la construction de sa cathédrale. On parlait aussi d'élever, en 1365 déjà, l'école savante de Genève au rang d'université ; le projet tomba à l'eau et l'école elle-même disparut en 1531 à la suite d'une crise économique, l'Etat ou la ville qui l'avaient prise sous leur protection ne pouvant plus satisfaire à certaines exigences financières.

La rareté des hautes écoles dans nos régions faisait que de nombreux fils de famille s'en allaient fréquenter les universités étrangères et notamment celles de Paris et d'Heidelberg.

Une fois rentrés au pays, décorés du titre de maître ès arts, porteurs d'une licence ou permission d'enseigner, ils se faisaient écolâtres, tenaient écoles et régentaient.

En 1337, on signale l'existence d'un *magister scholarum* à Vevey. Certains noms de ces instituteurs d'antan nous sont parvenus : Anthoine Chollet, Jean Matthey ainsi que plusieurs bourgeois d'Orbe.

De 1420 à 1520, selon F. Guex, quarante-deux Zurichois étudièrent à Heidelberg

Carte de la Terre datant du Moyen Âge. On y voit encerclée par l'Océan, l'Europe à gauche, l'Afrique à droite, l'Asie avec Adam et Eve dans le jardin d'Eden.



LES ÉTUDIANTS

La condition des étudiants de ce bas Moyen Âge n'était guère reluisante. Ils devaient trop souvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins matériels et, pour sortir de leur indigence, voire de leur misère, ils usaient de moyens parfois répréhensibles et menaient une existence dévergondée.

Peu à peu, leur situation s'améliora notamment grâce à la charité privée qui leur octroya des **bourses d'études** ainsi que des « hostelleries » qui prirent plus tard le nom de **collèges universitaires**.

En guise d'illustration à la précaire condition des étudiants et à leur vie de dévergondages, citons **Villon**, « mauvais enfant » et repris de justice qui, s'il eut l'heur d'être un des premiers grands poètes de la langue française, eut le malheur de se trop plaire en compagnie de « ribauds » et de « truands ».

Regrets

Je plains le temps de ma jeunesse
Auquel j'ai plus qu'autre galé
Jusqu'à l'entrée de vieillesse
Qui son partement m'a celé
Il ne s'en est à pied allé
N'a cheval : hélas ! comment donc ?
Soudainement s'en est volé
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et de savoir,
Triste, failli, plus noir que meure,
Qui n'ai ne cens, rente, n'avoir ;
Des miens le moindre, je dis voir,
De me désavouer s'avance,
Oubliant naturel devoir
Par faute d'un peu de chevance.

Hé ! Dieu, si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié
J'eusse maison et couche molle,
Mais quoi ! je fuyoie l'école
Comme fait le mauvais enfant ;
En écrivant cette parole
A peu que le cœur ne me fend.

Où sont les gracieux galants
Que je suivais au temps jadis,
Si bien chantants, si bien parlants,
Si plaisants en faits et en dits ?
Les aucuns sont morts et roidis,
D'eux n'est-il plus rien maintenant :
Repos aient en paradis
Et Dieu sauve le demeurant !

Et les autres sont devenus,
Dieu merci ! grands seigneurs et maîtres ;
Les autres mendient tout nus
Et pain ne voient qu'aux fenêtres ;
Les autres sont entrés en cloîtres
De Célestins et de Chartreux,
Bottés, housés com pêcheurs d'oîtres :
Voyez l'état divers d'entre eux !

Document

Une vie de misère...

« Je devrais passer mon temps à suivre des cours et à apprendre, mais la pauvreté m'oblige à aller mendier aux portes des ecclésiastiques. J'en suis réduit à crier vingt fois de suite : « La charité, mes bons seigneurs ! » Et l'on me répond le plus souvent : « Va-t'en avec Dieu ! » Je me transporte dans les maisons laïques : on me repousse... et quand on me dit par hasard : « Attends un peu », je reçois un morceau de pain détestable... Les mendiants de profession obtiennent, plus souvent que moi, les mauvais légumes, les peaux, les nerfs qu'on ne peut pas mâcher, les boyaux qu'on jette, le vin avarié. La nuit, je cours à travers la ville, tenant d'une main un bâton et, de l'autre, une besace et une gourde : le bâton pour me défendre contre les chiens, la besace pour recueillir les débris de poisson, de pain et de légumes, et la gourde pour prendre de l'eau. Souvent, il m'arrive de tomber dans la boue, cette boue de Bologne qui sent le cadavre, et c'est ainsi que je rentre chez moi, tout souillé, pour satisfaire, avec les restes qu'on m'a jetés, un estomac qui aboie. »

Pour ces errants, ces sans-logis, la charité publique fonde des maisons de refuge, qui deviendront les « collèges ». En 1180, un bourgeois de Londres achète une salle à l'Hôtel-Dieu de Paris et fait une rente pour entretenir dix-huit écoliers dans le besoin. Ils devront veiller, à tour de rôle, les morts de l'hôpital et porter la croix et l'eau bénite aux enterrements. L'exemple est donné. D'autres établissements analogues se fondent comme celui de Saint-Honoré, en 1209, pour treize étudiants nécessiteux.

Tiré de « La Vie au Moyen Âge »,
par les contemporains.
Jacques Castelnau. Ed. Hachette.

... et de dévergondage

Ils sont irréductibles ; les imprécations de leur chancelier les laissent indifférents. « Quelle honte ! s'écrie Pierre de Poitiers, nos écoliers vivent dans des turpitudes qu'aucun d'entre eux, dans son pays, parmi ses proches, n'oserait même nommer. Ils dilapident, avec des courtisanes, les richesses du Crucifié. Leur conduite, outre qu'elle rend l'Eglise odieuse, est une ignominie pour les maîtres et pour les élèves, un scandale pour les laïcs, un déshonneur pour leur nation, et une injure pour le créateur lui-même. » La nuit, ils enfoncent les portes des bourgeois, frappent les passants, mettant leurs vêtements en pièces, coupant les cheveux des femmes. Les tribunaux ecclésiastiques s'emplissent du bruit de leurs esclandres. Ils sont prompts aux coups, se livrant entre eux, ou avec les paisibles habitants d'alentour, de véritables batailles rangées. Le lieu de leurs exploits est le Pré-aux-Clercs, un vaste terrain nu qui s'étend, au-delà du rempart, en bordure de la Seine, vers Saint-Germain-des-Prés. Ils n'ont peur de rien et Philippe Auguste dit qu'ils sont plus audacieux que des chevaliers car ils n'ont, pour se protéger, ni armure, ni haubert, ni heaume et se jettent les uns contre les autres avec leur tête tonsurée.

Ils ont maints défauts, dont le moindre n'est pas la gourmandise. Pierre le Mangeur, maître réputé qui ne vit que de beau langage, leur reproche de trop aimer le vin et la bonne chère. « Pour boire et manger, dit-il, ils n'ont point leurs pareils ; ce sont des dévorants à table, mais non des dévots à la messe. Au travail, ils bâillent ; au festin, ils ne craignent personne. Ils abhorrent la méditation des livres divins, mais ils aiment à voir le vin pétiller dans leur verre, et ils avalent intrépidement. »

Pour s'excuser, ils invoquent l'exemple de leurs professeurs. Pierre de Blois, dans une de ses lettres, sermonne vertement un maître ès arts, « devenu, dit-il, de dialecticien de première force, un buveur consommé, egregium potatorem ».

Tiré de « La Vie au Moyen Age »
par les contemporains.
Jacques Castelnau,
Ed. Hachette.

L'ÉDUCATION DES NOBLES

(Tiré de « Vie et Mœurs au Moyen Age » de Jay Williams et D. Auriange.)

« Les paysans gâtent leurs enfants et les habillent de petites blouses rouges ; puis, une fois qu'ils sont devenus grands, ils les mettent au travail dans les champs. Les nobles, tout au contraire, commencent par mettre leurs enfants dans une position inférieure et les font travailler comme des serviteurs ; puis, quand ils ont grandi, ils les élèvent très haut. »

Extrait d'un sermon du XIII^e siècle.

L'enfant de sang noble était généralement éloigné de sa famille quand il atteignait l'âge de sept ans ; on le plaçait alors chez des amis de ses parents, également nobles, ou parfois chez le seigneur de son père. Là, il travaillait comme **page** ; il faisait des courses et devenait le serviteur des dames ; il allait leur chercher ce dont elles avaient besoin et effectuait toutes sortes de menus travaux trop peu importants pour un adulte mais souvent aussi trop lourds pour un enfant. Il lui arrivait de recevoir quelque instruction ; c'était le chapelain du château qui s'en chargeait ; il lui apprenait **des prières** et lui faisait lire des passages de la Bible choisis parmi les plus intéressants. Les dames qu'il servait lui enseignaient **la musique**, lui apprenaient à chanter et à jouer d'un instrument. Il acquérait peu à peu **les bonnes manières** : il savait, par exemple, que la meilleure façon de manger consistait à prendre délicatement les morceaux de nourriture entre le premier et le deuxième doigt de la main gauche, ou encore qu'il convenait d'avoir un comportement effacé, tranquille, et d'accomplir sans se plaindre les tâches qu'on lui indiquait. Il devait être assez dur pour de jeunes enfants d'être séparés de leur mère à un âge aussi tendre et d'être envoyés dans des lieux inconnus où ils couchaient par terre en compagnie d'autres garçons, où ils souffraient de la faim et du froid presque tout le temps. Cependant, pour la plupart d'entre eux c'était le début excitant d'une vie nouvelle et il y avait tant à faire et à apprendre qu'il leur restait bien peu de loisir pour penser avec nostalgie à leur foyer.

Lorsque le page grandissait, il consacrait plus de temps, chaque jour, à **l'entraînement aux armes** ; il apprenait à monter à cheval et à soigner sa monture ; on lui enseignait les arts de la chasse. Si le seigneur était riche et cultivé, le jeune garçon pouvait faire quelques études, c'est-à-dire apprendre à **lire** et à **écrire**, ce que l'on considérait comme un exercice redoutable devant lequel bien des nobles reculaient. Un peu de **géographie**, quelques prières en **latin**, de vagues notions d'**arithmétique**, constituaient tout le bagage intellectuel du seigneur. **A cela s'ajoutait un grand nombre d'histoires ou de contes que l'on entendait chanter par de nobles troubadours et par leurs ménestrels** ; c'est ainsi que se propageait le récit des hauts faits de héros célèbres tel Roland de Roncevaux, Garin de Monglane ou le jeune Huon de Bordeaux. Toutes ces histoires montraient aux enfants de la noblesse à quel point il était nécessaire et souhaitable de rester vaillant et fidèle à son seigneur ; elles leur disaient aussi qu'il n'y avait rien d'aussi haïssable que la lâcheté et la trahison.

Quand le jeune page atteignait l'âge de treize ou quatorze ans, son éducation s'intensifiait. On le nommait **écuyer** et il était occupé tout au long de la journée par des activités multiples.



L'éducation de l'écuyer

La plus importante de ces études était sans contestation celle des **arts de la guerre**. Revêtu de l'armure complète, l'écuyer devait participer à des courses à cheval, franchir des haies et des fossés, escalader des murs, et sauter, toujours à cheval. Armé d'une épée émoussée, c'est-à-dire dont la pointe et la lame étaient usées à force d'avoir été aiguisées, il s'exerçait à ferrailler et à sabrer de façon à fortifier ses poignets et les muscles des bras car, lorsque l'heure de la bataille sonnerait pour lui, il aurait à brandir et à faire tourner autour de lui une énorme épée. A cette époque-là, il n'y avait pas à proprement parler d'art de l'épée comme il en exista un au cours des siècles qui suivirent. On parait les coups de l'adversaire à l'aide du bouclier et l'épée elle-même ne servait qu'à entailler profondément, jamais à parer les coups ni à pousser des pointes comme on se mit à le faire au début du XVI^e siècle.

L'écuyer tirait à l'arc (bien qu'en France les nobles aient eu beaucoup de mépris pour cette arme), il combattait au gourdin ou au bâton de six pieds et maniait le marteau de guerre ou maillothin ainsi que la hache. Mais par-dessus tout, il devait apprendre le maniement de la lance qui constituait l'arme essentielle du cavalier. Les lances étaient faites d'un bois dur et léger (généralement du frêne). Elles étaient pointées au-dessus de la tête du cheval et portées à gauche, de façon à ce que le bouclier, fixé au bras gauche par des lanières, pût protéger le cavalier à l'instant où il chargeait. C'était tout un art que de balancer la lance comme il convenait, de bien la tenir et de l'enfoncer avec force au dernier moment. A cela, on s'entraînait en pratiquant deux exercices : l'un consistait à courir la quintaine, l'autre était appelé l'exercice de l'anneau. Cet anneau était juste assez grand pour que l'on pût y glisser la lance ; il pendait au bout d'une corde et le cavalier qui passait à cheval devait, sans s'arrêter y enfiler sa lance. Cet exercice survit encore de nos jours puisque l'on peut voir dans certains manèges des enfants tenant à la main une sorte de baguette qu'ils doivent essayer de glisser dans un anneau suspendu. La quintaine était un poteau fiché en terre contre lequel on s'exerçait à courir avec la lance ; il comportait deux bras mobiles et parfois peints de façon à représenter un Sarrasin ; l'un des bras tenait un gourdin et si, au lieu de toucher le centre de la cible, le cavalier heurtait un bras avec sa lance, ce bras se mettait alors à tourner et le cavalier courait le risque de recevoir un coup de gourdin.

La chasse constituait également une partie importante de l'entraînement de l'écuyer. Il apprenait à manier l'épieu à sanglier dont il fallait planter la pointe en terre pour recevoir la charge de l'animal qui était parfois très gros. Il s'exerçait aussi à suivre le gibier à la trace, à reconnaître celui qui valait la peine d'être poursuivi et la meilleure façon de s'y prendre pour cela. Il fallait également qu'il sût comprendre les appels lancés à coups de cor de chasse, qu'il s'occupât de sa meute de chiens et qu'il les mène de main de maître. Il apprenait à reconnaître les différentes espèces de cerfs et l'âge qu'ils pouvaient avoir. Un cerf mâle de trois ans était appelé un daguet, à quatre ans un staggard, à cinq ans un cerf, à six ans un cerf dix cors. On n'avait le droit de les chasser que lorsqu'ils avaient atteint leur sixième année. On disait un « troupeau » de cerfs, une « meute » de loups ou de renards, une « bande » de blaireaux, et malheur au jeune écuyer qui parlait d'un « couple » et non d'une « paire » de chiens !

Des écuyers sont en train de courir à la quintaine soit à pied à gauche, soit sur un cheval à droite.



Document

L'apprentissage

L'apprenti est placé auprès d'un maître pour apprendre un métier à un âge qui varie de dix à dix-huit ans selon le cas. Il est lié par un contrat oral ou écrit, pour un temps déterminé pendant lequel il doit servir le maître « en toute fidélité et prudence. Pendant lequel temps, dit un de ces contrats, le sieur X... promet de bien et dûment apprendre, et en outre de le nourrir de dépens de bouche, coucher et chauffer honnêtement ». De son côté, le père s'engage « à entretenir son fils de chausses et habillement, et en outre à donner à la femme du dit X... à chaque fête de Pâques un costume de serge ». Le contrat est signé pour une période variable allant de deux à huit et même dix ou douze ans. Le nombre des apprentis était en général limité à un ou deux à la fois. Souvent un droit d'entrée au roi et à la confrérie était exigé. Une fois entré en service, l'apprenti devait « bien servir et obéir » ; il était tenu la plupart du temps à toutes sortes de menus services ; à sa sortie d'apprentissage il recevait un certificat qu'on exigeait de lui s'il voulait devenir compagnon ou maître. Son temps d'apprentissage était, selon les maîtres, agréable ou pénible ; souvent il participait comme les compagnons à la vie de la maison où il travaillait ; mais il dépendait beaucoup de son maître qui avait le droit de le corriger.

Tiré de l'« Histoire de l'Éducation »,
Roger Gal.
Presses universitaires de France.

La chasse au faucon était un art noble ; on avait beaucoup de difficultés à dresser un faucon et cela durait parfois longtemps. Il fallait passer des journées entières à ses côtés avant qu'il fût habitué à obéir aux ordres donnés et à ramener au chasseur le gibier qu'il avait capturé. Il y avait donc tout un langage à apprendre ainsi que tout un équipement à fabriquer et à conserver en bon état.

Mais l'écuyer devait apprendre bien d'autres choses encore. Il fallait qu'il sût couper du pain et faire passer les tranches au bout de la pointe du couteau, verser le vin et servir à table, serviette au bras, de façon à ce que le seigneur pût s'essuyer les doigts lorsqu'il le désirait. On enseignait au jeune écuyer à découper selon les règles les différentes sortes de viandes : le chevreuil ou le cerf, le cygne, le canard ou le poulet devaient être préparés et présentés d'une façon particulière.

Le cheval jouant un rôle important dans la vie du jeune noble, il était normal que celui-ci apprit non seulement à le panser mais encore à le soigner lorsqu'il tombait malade car la vie du cavalier dépendait bien souvent du bon état de sa monture. L'écuyer avait aussi à s'occuper des armures et il passait parfois des heures à rouler ses chaînes dans un tonneau de sable pour en faire partir la rouille. S'il avait à veiller sur l'état de ses propres armes, il ne devait pas pour autant oublier celles de son maître : c'était en effet à lui qu'incombait la tâche d'habiller son seigneur avant la bataille ; il l'aidait alors à revêtir son armure et il veillait à ce que tout soit bien en place. En plus de ces multiples occupations qui avaient trait à la guerre, il ne fallait pas négliger les activités mondaines et le jeune écuyer consacrait beaucoup de temps à l'étude des dernières danses ; il apprenait les règles de la courtoisie et les jeux alors à la mode comme les échecs, le tric-trac, les dés, les boules, la chicane.

Toutefois, cela constituait, si l'on peut dire, la culture générale du jeune noble et au fur et à mesure qu'il grandissait il devait envisager une spécialisation car un chevalier pouvait être soit chevalier « de table », soit « de corps », soit « d'écurie ». C'est-à-dire qu'il devrait bientôt choisir entre le service de la table de son seigneur, ou bien celui de sa garde-robe, ou bien encore celui de ses écuries. Le chevalier « de corps », titre le plus honorifique, devenait le compagnon personnel du seigneur (le même seigneur pouvait d'ailleurs avoir plusieurs chevaliers « de corps ») ; il chevauchait à côté du seigneur, chargé de sa lance, de son bouclier ou de son heaume ainsi que de ses affaires personnelles ; il l'accompagnait également aux combats ou dans les tournois, mais il n'avait pas lui-même le droit de se battre tant qu'il n'avait pas reçu le titre de chevalier au cours de la cérémonie de l'adoubement. Et jusque-là, pendant les batailles, son rôle se limitait à aider son seigneur à remonter en selle lorsqu'il tombait de cheval et à le mettre en sûreté s'il était blessé.

L'adoubement était une cérémonie qui faisait véritablement de lui un homme à part entière. Elle variait d'une province à l'autre mais elle revenait partout à ceci : lavé et habillé de frais, l'écuyer était conduit à la chapelle où se trouvaient ses armes. Il promettait de s'en servir d'une façon honorable et il recevait alors des mains de son seigneur le heaume, l'écu, la lance et les éperons qui lui donnaient le droit de participer aux combats. On l'appelait encore « écuyer » mais il devenait maintenant un combattant, un membre de la noblesse.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

E. Allain dans son *Instruction primaire en France avant la Révolution* recense une quantité considérable de preuves sur l'existence d'écoles mineures dans la plupart des provinces françaises et ce ne sont pas forcément que les grands centres urbains qui sont les mieux lotis, d'humbles villages possèdent aussi leurs propres écoles.

Quoique l'extrapolation ne soit guère considérée comme une démarche historique sérieuse, on peut penser qu'il en allait de même chez nous.

Le nombre imposant d'étudiants dans les universités du bas Moyen Âge semble lui aussi démontrer de manière irréfutable que si la culture existait au plus haut niveau de l'enseignement, il fallait bien, nécessairement, qu'elle existât au plus bas.

Un chanoine lausannois fit, en 1240, joindre à son nom le titre de « magister scolasticus ».

En 1419, Guillaume de Challant, évêque de Lausanne, dota le chapitre d'un revenu de douze cures et chapellenies dans le but d'élever six enfants pauvres attachés à la chapelle des Innocents.

Une autre preuve de la diffusion de l'enseignement primaire est fournie par les **contrats d'apprentissage et de tutelle**. Il y est en effet souvent notifié que le pupille ou l'apprenti et quelquefois même l'enfant placé comme serviteur dans une maison sera mis à l'école et instruit selon sa condition, et, si tel n'était pas le cas, liberté était laissée aux parents de se plaindre en justice pour obtenir ce droit.

Nous emprunterons à M. de Beaurepaire deux exemples significatifs :

« En 1398, J. Miles en baillant pour six ans à G. Louvet, de la paroisse de Royville, son fils Colinet comme serviteur stipule que le maître trouvera à l'enfant toutes les nécessités de boire, mangier, chaussier et tenir à l'escole. — En 1393, c'est un artisan de St-Caude qui, en baillant à un maître mironier, Cl. de Toucque, son jeune fils Perrin pour neuf ans, l'oblige à tenir son apprenti à l'escole pendant les trois premières années, à lui trouver les livres nécessaires, à lui payer son escolage et à lui apprendre son mestier pendant le restant du temps de l'apprentissage. »

L'emploi du temps des écoles était simple. La plupart commençaient par enseigner les lettres de l'alphabet sur un abécédaire. C'était un morceau de parchemin sur lequel étaient dessinées les lettres de l'alphabet et peut-être aussi le Notre-Père, le tout recouvert d'une pièce de corne transparente. Ensuite on apprenait aux élèves à chanter quelques hymnes en latin et à lire le livre des psaumes, en latin également. Lorsqu'ils devenaient un peu plus grands, ils pouvaient apprendre à lire et à écrire dans leur propre langue et, enfin, à traduire le latin en français. Après tout, le latin était au Moyen Age une langue vivante : il était parlé par les prêtres et les gens cultivés dans toute l'Europe. La connaissance de la grammaire latine était la base des études et cette notion s'est si profondément enracinée que, de nos jours encore, on estime dans certaines écoles qu'un étudiant doit apprendre le latin pour être considéré comme vraiment instruit. Lire et écrire la langue courante était un exercice quelque peu difficile à l'époque médiévale car la grammaire n'avait encore que peu de règles définies et les mots s'écrivaient bien souvent comme on les prononçait. Un grand écrivain, tel que Chaucer en Angleterre, utilisait par exemple trois ou quatre orthographes différentes pour un même mot suivant la manière dont ce mot avait été prononcé.

On enseignait parfois un peu d'arithmétique, mais on considérait cela comme un sujet difficile qui embarrassait même les adultes. Un savant évêque écrivait : « La désespérance de faire des additions a tant oppressé mon âme que tout le labeur précédent que j'avais consacré à l'étude m'a alors paru n'être rien. Enfin, avec la grâce de Dieu et après d'interminables études, j'ai fini par comprendre ce que l'on appelle des... fractions. »



Maître enseignant les mathématiques.

DE L'INTÉRÊT DE L'ÉCOLE

La formation professionnelle guère encore développée va elle aussi s'organiser, elle est à l'origine des puissantes **corporations** dont le rôle dans le développement économique de l'Europe n'est plus à démontrer.

L'on comprend mieux dès lors l'intérêt manifesté par la **bourgeoisie** pour promouvoir l'école à tous les niveaux. Directement bénéficiaire d'une politique économique saine, elle chercha très vite à mettre en pratique l'adage qu'il n'y a de nations fortes qu'à la condition d'avoir un commerce florissant.

L'**éducation de la chevalerie** qui comprend à la fois le développement physique et pratique (entraînement militaire, équitation, natation, chasse, escrime, musique, bonnes manières...) contribuera aussi grandement à faire passer dans les mœurs encore trop souvent barbares des notions telles que courtoisie, respect de la femme, amour courtois, honneur.

La **noblesse** elle aussi s'instruit et porte en haute estime l'enseignement, même si elle ne se mêle guère encore à la « roture » et préfère de loin le préceptorat à la promiscuité dégradante d'une salle de classe. Noblesse oblige !

Des **écoles latines** se créèrent à la fin du Moyen Age non seulement dans les villes d'une certaine importance mais aussi dans les petites cités. Leur existence est signalée à Sion, Saint-Maurice, Brigue, Moutier-Grandval, Berne, Bienne, Thoun, Berthoud, Saint-Ursanne, Beromünster, Vevey, Cossonay, Rolle, Orbe, Moudon, Yverdon...

L'enseignement supérieur restait malgré tout destiné à une certaine classe possédante et l'on apprend, par exemple, que le prévôt Cuno d'Estavayer fit en 1222 un « voyage scolaire » à Paris (ad scholas). C'est à lui que l'on doit, entre autres, la sauvegarde de plusieurs manuscrits importants pour l'histoire de notre pays. Il rédigea aussi le Cartulaire du Chapitre par lequel il nous est rapporté que les chanoines gradués en droit civil ou en droit canon devaient avoir obtenu leurs grades à l'université, le plus souvent celle de Paris ou de Boulogne.



Détail d'une gravure de P. Bruegel appelée « La Tempérance » (1558).

Document

La foi seule ?

L'homme peut-il être sauvé par la foi seule ? Jacques Droz, le vicaire de Morges, défend à la « dispute » de Lausanne, la position catholique.

Les sages se taisent, qui pourraient mieux soutenir ce qu'ils proposeraient que moi. Ce nonobstant, pour l'édification du prochain, et que le peuple ne vienne point en erreur, je proposerai quelque chose. Vous dites en la première conclusion comment par la seule foi on est justifié. Je ne trouve en toutes les Ecritures, ni du Vieux, ni du Nouveau Testament, que par la seule foi nous soyons justifiés. Et quand on me montrera, je ne procéderai plus outre.

Farel lui répond : *Si les sages se taisent, il faut que les pierres parlent. Ce que vous dites qu'en toute l'Ecriture ne trouvez ce mot sola fide, on sait bien d'où vous l'avez pris. Il est vrai que le propre mot n'est pas en l'Ecriture, mais ce qu'il infère et qui vaut autant y est. N'avez-vous pas lu en Romains 3 qu'on est justifié sine operibus, c'est sans les œuvres. Et Galates 2 : car nous savons que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, sinon par la foi de Jésus-Christ, il dit là : nisi fide. Et Notre Seigneur, disant à Jairus qu'il n'eût point de peur, mais que fantummodo, tant seulement, il crût (Marc 5) ? Je vous demande, ce sine, et nisi et fantummodo, qui sont termes exclusifs, ne valent-ils point un sola ? N'ont-ils point de puissance d'exclure aussi bien que sola ? Qu'on fait la chose difficile, là où elle est tant facile !*

Arthur Piaget.

« Les Actes de la Dispute de Lausanne. »

1536, Neuchâtel, 1928, pages 84-85.

Le type d'enseignement de tout le bas Moyen Age porte le nom de **scolastique** qui vient de « schalae », mot latin désignant les écoles épiscopales.

La scolastique a primitivement marqué un pas considérable en avant pour sortir de l'obscurantisme du haut Moyen Age. Son apport de culture, formelle et verbale certes, mais effective, avait contribué pour beaucoup à l'éveil des esprits. Fortement influencée par la tradition orientale des Arabes, basée elle-même sur l'œuvre d'**Aristote**, elle adopta, un peu trop facilement, comme panacée universelle le **sylogisme** qui, par un jeu de questions et de réponses, prétendait résoudre tout problème.

L'Eglise admit officiellement au XII^e siècle l'œuvre d'Aristote.

L'abbé Fleury, ecclésiastique du XVII^e siècle, expliqua le succès de la scolastique en ces termes :

« Cette manière de philosopher sur les mots et sur les pensées sans examiner les choses en elles-mêmes, était assurément commode pour se passer de la connaissance des faits, qui ne s'acquiert que par la lecture, et c'était un moyen facile d'éblouir les laïques ignorants par un langage singulier et par de vaines subtilités. »

Il y eut usage d'abord, abus ensuite.

Abus de syllogisme, abus de discipline, abus de la dispute, sous-produit le plus prisé de la **dialectique**.

La **dispute**, exercice sain s'il est mené avec conscience et utilisé avec parcimonie, consistait en un débat contradictoire sur un sujet commun. Elle atteignit son paroxysme d'absurdité au XV^e siècle lorsque l'on se mit à argumenter sur des thèmes aussi ridicules que « **Si la colombe dans laquelle apparut le Saint-Esprit était un animal véritable** » ou « **Si la chimère en tournoyant dans le vide dévore les causes secondes** ».

C'est d'ailleurs à l'issue de la fameuse « dispute de Lausanne », en 1536, que la religion réformée fut officialisée dans le Pays de Vaud ; les prêtres catholiques s'étant fait « proprement asseoir » par l'élite des réformateurs : Farel, Viret et Calvin en tête.

Alain de Lille n'hésita pas à considérer tous ces « disputaillers » repus comme des « grenouilles parlantes » et Geoffroi de Troyes les traite de bêtes de somme et d'ânes (jumenta sunt vel asini) !

Comme tout système institutionnalisé, la scolastique tendit à se perpétuer, à perdurer de telle sorte que cette stagnation entraîna deux sortes de défauts majeurs propres d'ailleurs à toute doctrine n'évoluant pas : le premier est une espèce de gâtisme, de sclérose des méthodes et de l'esprit anciens ; ce qui a une valeur un certain temps tend à se perpétuer sous forme de recettes et de mécanismes dénaturant jusqu'aux

finalités originelles. Le second est, dans une société en profonde mutation, de ne plus pouvoir répondre aux besoins du moment et, se sentant dépassé, de s'accrocher avec plus de vigueur à une attitude conservatrice et désuète.

L'enseignement scolastique muselait l'esprit scientifique, attelait philosophie et dialectique, deux fringants pur-sang pleins de promesses pourtant, à ce char pesant et surtout embourbé de la théologie.

La subordination à la religion était totale, le dogme indiscutable, irréfutable, immuable.

La scolastique avait comme finalité essentielle l'étude du raisonnement déductif, la pratique du syllogisme. L'observation des faits, l'enseignement pratique étaient systématiquement ignorés, toutes les vérités de la conscience et de la foi étaient soumises à une dialectique structurée, rigoureuse et subtile mais purement formelle et donc stérilisante. Aucun examen, analyse ou appréciation, les affirmations des professeurs étaient des postulats sur lesquels on ne revenait pas.

Quant à la doctrine pédagogique, basée essentiellement sur un autoritarisme outrancier, elle ne laissait guère de place à l'initiative personnelle.

QUELQUES GRANDS PÉDAGOGUES

Certains maîtres comprirent cependant la nécessité d'une attitude pédagogique différente et, si le fond restait le même partout, la forme de l'enseignement pouvait varier un peu.

Oh ! peu de grands pédagogues laissèrent leur marque sur cette époque !

Il convient cependant d'en citer quelques-uns parmi les plus célèbres.

Pierre Abélard (1079-1142), scientifique et brillant orateur, a été un des grands esprits de la scolastique naissante.

Il ouvrit à Paris, à vingt-quatre ans déjà, sa propre école. Son enseignement attirait jusqu'à cinq mille auditeurs « qu'il tenait suspendus à ses lèvres ».

Il est bon de ne pas oublier qu'à cette époque la parole vivante du professeur avait une importance capitale, au moins aussi grande que les livres, voire la radio, la télévision ou le cinéma de nos jours.

« Le vice de notre temps, disait Abélard, c'est de croire qu'on ne peut plus inventer... Il est ridicule de prêcher aux autres ce qu'on ne peut leur faire comprendre, ni comprendre soi-même. »

Comme on le voit l'enseignement d'Abélard fut un commencement d'émancipation qui fit, hélas ! long feu, coïncé qu'il était dans le carcan toujours plus étroit de la scolastique.

Roger Bacon (1214-1294). « *La science expérimentale ne reçoit pas la vérité des mains des sciences supérieures ; c'est elle qui est la maîtresse, et les autres sciences sont ses servantes.* »

Surnommé le « Docteur admirable », il fut un des plus grands scientifiques du Moyen Age. Conscient très tôt de l'importance de la recherche, il remit en question la pensée des anciens, tabou sacralisé dont l'irrespect lui valut la prison à vie pour sorcellerie et commerce avec le diable.

Victorin de Feltre (1378-1446) enseignant d'abord aux universités de Padoue et de Venise. Appelé plus tard par le prince de Gonzague, il professa à Mantoue et créa sa propre école appelée la Maison-Joyeuse par opposition aux pénitenciers de la scolastique.

Son instruction portait à la fois sur les langues, la logique, les mathématiques et les arts d'agrément : peinture et musique.

Il s'intéressa à la psychologie de ses élèves et insista beaucoup sur les relations affectives entre le maître et ses élèves. Il s'occupait tout particulièrement des élèves faibles, contrairement à la majorité de ses collègues.

Pratiquement pas de châtiments corporels dans son école car « il est indigne de toucher à la peau et aux membres de ses élèves, c'est dans l'amour seul que résident la joie et la dignité, le caractère divin de l'apostolat enseignant ».

Le pape Eugène IV qui le tenait en haute estime autorisa même le chanoine Jacques de Cassionio à enseigner à l'école laïque de Victorin :

« Va mon fils, je te remets volontiers à un homme qui honore également la science et la religion, et dont la droiture et la piété me sont suffisamment démontrées. »

Document

Les livres

Pour répondre à la soif de connaissance des hommes du Moyen Age, des ouvrages « scientifiques » apparurent, qui sous les noms de « **computs** », « **lapidaires** » ou « **bestiaires** » apportaient aux laïcs, en langue vulgaire, des renseignements pour le moins étonnants.

Qu'on en juge !

Dans son Bestiaire, Philippe de Thaon décrit, au XII^e siècle le « monosceros » ou l'unicorne, qui a la forme d'un bouc et qui, comme son nom l'indique, n'a qu'une seule corne au milieu du front. Seule la ruse permet aux chasseurs de s'en emparer. Le moyen, d'ailleurs, est simple. Il suffit de placer une jeune fille sur le passage de l'animal : dès qu'il aperçoit la jeune fille, le « monosceros » est aussitôt apprivoisé et se laisse prendre par les chasseurs. Le pouvoir des femmes s'étend à toute la création.

L'auteur révèle encore, sur la faune des régions lointaines, de surprenantes particularités. Le lion, quand il chasse, trace sur le sol un cercle avec sa queue : les bêtes qui entrent dans ce cercle ne peuvent plus en sortir. La lionne met bas un lionceau mort ; c'est le lion qui, trois jours après, le ressuscite par ses rugissements. La panthère, après chaque repas, dort pendant trois jours, et quand elle se réveille, elle répand une odeur si suave qu'elle attire tous les animaux, le dragon excepté. L'éléphant, qui a les jambes raides, dort debout, appuyé contre un arbre : on profite de son sommeil, on scie l'arbre, il tombe, il est pris.

Ce curieux ouvrage n'est pas moins singulier lorsqu'il traite de la botanique, car il est aussi un « herbier » ou « planétaire ». On n'y trouve décrite, il est vrai, qu'une seule plante, d'après Isidore de Séville : la mandragore. C'est une herbe qui a deux racines : l'une a la forme d'un homme, l'autre d'une femme. Pour la cueillir, il faut, avec beaucoup de précautions, y attacher un chien, le laisser jeûner trois jours, puis de loin l'appeler en lui montrant du pain ; le chien tire et arrache la racine ; celle-ci pousse un cri et l'animal tombe foudroyé. Malheur à l'homme qui entend le cri de la mandragore : il meurt aussitôt. En revanche, la mandragore a de grandes vertus médicales : elle guérit toutes les maladies. Fors (sauf) seulement de mort Ou il n'a nul ressort.

Tiré de « La Vie au Moyen Age »
par les contemporains.

Jacques Castelnau,
Ed. Hachette.



Ce maître d'école tient un « paumier », un bâton à bout plat avec lequel il frappait la paume de ses élèves pour les rappeler à l'ordre.

Les conceptions pédagogiques du grand éducateur italien étonnent par leur originalité et leur modernisme.

« Je veux apprendre à mes élèves à penser et à parler, et non à radoter. »

Victorin de Feltre inaugure déjà en fait un chapitre nouveau du grand livre de l'éducation.

Gerson (1363-1429), né du peuple, nommé chancelier de l'Université de Paris, resta toujours proche du peuple. Il dénonça les abus de la fêrule comme « arme » éducative et interdit l'usage des châtimens corporels.

Il écrivit plusieurs petits ouvrages à la portée des « simples gens ». Dans son principal ouvrage « Conduite des Enfants au Christ » (de Parvulis Trahendis ad Christum), il recommanda aux maîtres la patience, la douceur et la vigilance.

« Les petits enfants sont plus facilement conduits par les caresses que par la crainte. »

Il fut un des seuls à plaider auprès de Charles VI la cause des déshérités de ce monde.

Il aimait à comparer les enfants à de frêles plantes qu'il faut arroser et protéger contre les influences mauvaises.

Il condamna la lecture du « Roman de la Rose » et dénonça l'influence lascive de la poésie sur les jeunes gens.

Document

Le grand archevêque Anselme de Canterbury, s'entendit dire : « Les enfants sont incorrigibles ; on a beau les battre jour et nuit, ils deviennent de plus en plus détestables. » Anselme, homme sage et bienveillant, répliqua : « Dites-moi, pour l'amour de Dieu, pourquoi donc êtes-vous ainsi dressés contre eux ? Ne sont-ils des êtres humains ? Vîtes-vous jamais orfèvre ne façonner qu'avec des coups son plat d'or ou d'argent pour lui donner belle apparence ? Je ne le crois point ! S'il veut donner au plat sa forme convenable, il le pressera d'abord doucement et le martèlera délicatement avec des outils appropriés ; puis, de nouveau il le redressera par une pression discrète de dessous et lui donnera sa forme finale comme avec une caresse. Ainsi vous aussi, si vous voulez que vos enfants aient de belles manières et une bonne éducation, vous devez non seulement ne pas les battre avec des lanières, ce qui les rabaisse inutilement, mais tâcher d'élever leur esprit et de leur apporter le soutien de votre tendresse et de votre compréhension paternelles. »

LA DISCIPLINE

Les grands esprits appelant à une discipline plus libérale furent peu suivis dans ce Moyen Age si fortement influencé par un esprit monastique austère et rigide.

En 1363, on interdit aux étudiants l'usage des bancs, sous prétexte qu'ils étaient trop hauts et qu'ils pouvaient devenir un instrument d'orgueil et de fatuité. On obligeait les élèves à s'asseoir par terre sur des bottes de paille.

On recommandait aussi aux enfants d'être discrets en paroles et de garder habituellement les yeux baissés.

Pour dompter l'enfant et chasser de lui les puissances du mal, pour vaincre sa légèreté et sa perversité, le châtimement corporel était fort prisé ; que ce soit le jeûne, le cachot, le martinet, la verge, le bâton ou le fouet, tout était bon et ce dernier, « support pédagogique » par excellence, particulièrement recommandé.

Jusqu'au XI^e siècle, les « parties visées » étaient les joues, le nez, la bouche, les oreilles, le dos ; plus tard, on frappait plus volontiers sur le corps nu.

Si l'élève n'était pas gavé de science, il était pour le moins bourré de coups. Un évêque nommé Rathérius composa une grammaire latine plus facile que les autres et l'intitula Spira dorsum (parados) convaincu qu'il était que sa simplicité, sa meilleure digestibilité donc, épargnerait quelques coups aux élèves.

L'enseignement n'évolua guère jusqu'à la Réforme et il y a peu de différences entre les deux derniers siècles du Moyen Age sinon celle que relève l'historien Monteil :

« Les fouets du XV^e siècle sont deux fois plus longs que ceux du XIV^e. »

LES MAÎTRES

Une fois licencié, l'écolier pouvait devenir maître, **magister**. Cependant le savoir n'étant pas tout, il fallait « une grande pureté de mœurs ».

Ce n'était qu'au bout de sept années de pratique que le maître était considéré comme **émérité** : gratia emeriti. Il pouvait alors présider les cours donnés par d'autres maîtres sans avoir besoin d'y participer effectivement.

Dans les cités, le magister était soit un ecclésiastique soit un laïc. Les maîtres étaient parfois nommés, mais il s'agissait le plus fréquemment d'**étudiants errants**, coureurs de grands chemins, vagabonds par nécessité ou tempérament.

Le responsable d'une école portait le titre de **recteur** et était nommé par les autorités de la ville, il était généralement désigné pour une seule année. Le pouvoir de ce personnage était très étendu et il avait la possibilité, si l'envie le prenait, de licencier les maîtres sans autre forme de procès.

Le salaire du maître était payé en argent ou en nature (logement, bois ou nourriture...). Il occupait parfois des fonctions annexes : bedeau, maître de « l'école du dimanche » ou directeur de chant à l'église. Liberté pouvait lui être laissée de percevoir un écolage chez ses élèves.

En 1537, les notables de Moudon écrivaient à Berne :

« La vraie science procède des écoles ; or, ne peut se trouver un assez bon nombre d'enfants à pouvoir nourrir un magister ; à cause de quoi ne se peut trouver nul magister qui veuille faire l'exercice et régenter au dit lieu. »

François Guex indique qu'il se créa « des corps d'étudiants et de maîtres errants qui allaient de ville en ville, offrant leurs services aux magistrats et s'établissant comme maîtres dans les localités privées d'école, jusqu'à ce qu'ils se fussent procuré les ressources suffisantes pour continuer leur voyage. Tantôt ils se faisaient les précepteurs d'élèves plus jeunes, qu'ils menaient avec eux aux universités et qui, en retour de cette protection, devaient leur fournir « le vivre et le couvert » ; tantôt ils s'engageaient comme domestiques de professeurs ou de condisciples fortunés ou, moins scrupuleux, vagabondaient, mendiaient et volaient le long des routes ».

On les appelait **bacchants** ou **goliards**, leurs élèves itinérants **béjaunes**.

Dans les grandes villes, leur savoir était fort apprécié et ils jouissaient de nombreux avantages : exemption d'impôts et de la juridiction des tribunaux ordinaires par exemple.

Etant donné cette existence trop souvent dévergondée, l'Eglise interdit aux clercs, durant le XVI^e siècle, de faire partie de ces maîtres itinérants.

Cette vie d'errance présentait pourtant idéalement maints avantages : on y apprenait à connaître les pays et les hommes, à les comprendre, à les apprécier, à s'adapter aux mentalités, aux coutumes ; les rapports humains s'élargissaient.

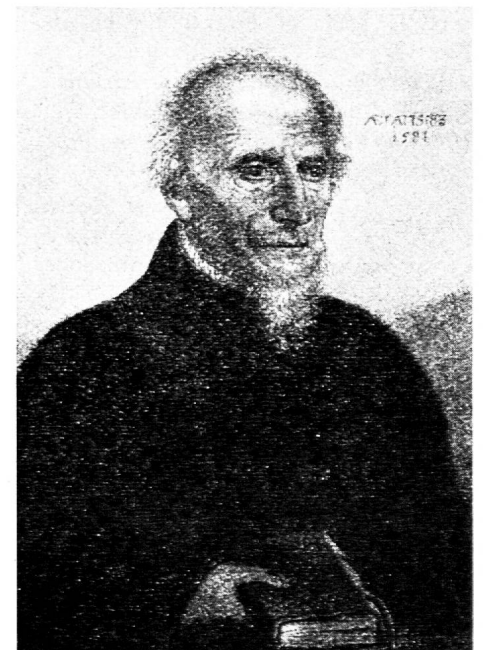
L'ÉDUCATION DES FILLES

Le réformateur Antoine Froment placardait (le cas était fréquent dans les grandes villes, les professeurs soignant leur « publicité ») des affiches ainsi libellées :

« Il est venu un homme en cette ville qui veut enseigner à lire et à écrire en français dans un mois, à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, hommes et femmes, même à ceux qui ne furent jamais en école. Et si, dans le dit mois ne savent lire et écrire, ne demande rien pour sa peine. Lequel trouveront en la grande salle de Boytet, près du Molard, à l'enseigne de la Croix d'Or. Le même guérit beaucoup de maladies pour rien. »

Même si l'enseignement de Froment se destinait aussi bien aux femmes qu'aux hommes, durant tout le Moyen Âge, l'éducation des filles n'a guère été prise en considération. Même si certains grands penseurs y avaient songé, il serait abusif d'en déduire qu'elle était également répandue que celle des garçons.

Document



Thomas Platter, un de nos compatriotes, a relevé dans son autobiographie, maints détails intéressants concernant l'école et la vie des maîtres de l'époque.

On apprend que, s'il était né près de Viège en 1499, il mourut à Bâle en 1582 après avoir mené une existence de bâton de chaise à travers toute l'Europe. Tout d'abord chevrier dans ses montagnes natales, il suivit à l'âge de dix ans des maîtres itinérants qui le menèrent à Constance, Augsbourg, Ratisbonne, Prague, Breslau, Dresde... Il se fit cordier pour pouvoir manger à sa faim, apprit l'hébreu, le latin, le grec et l'allemand et se fixa dans la ville de Bâle où il fut tour à tour professeur, directeur d'école et maître imprimeur. Sa notoriété fut si grande qu'on le nomma bourgeois d'honneur.

Les livres de convenance

On peut assez bien imaginer ce qu'était le comportement des enfants d'alors, en feuilletant des livres de convenance ; on utilisait de tels livres pour leur enseigner ce que l'on considérait alors comme les bonnes manières. C'est ainsi que l'on trouvera dans un de ces livres, qu'il était malséant de détacher sa viande en la déchirant avec les dents, ou de ronger des os ; qu'il était peu convenable de tremper la nourriture dans la salière mais qu'il fallait prélever un peu de sel avec la pointe de son couteau et en saupoudrer le plat. A table, il était recommandé de ne pas aspirer le potage goulûment et avec grands bruits, ni de se gratter la tête avec les doigts, ainsi que de ne pas cracher par terre. Et enfin on pouvait lire ces quelques vers :

*Avec ton couteau, tes dents ne cureras
Ni même avec le bout de ton doigt,
Mais une tige ou chose propre prendras
Et ainsi point tu ne choqueras.*

Tiré de « Vie et Mœurs
au Moyen Age ».
Jay Williams et D. Auriange.

Déjà à cette époque il y avait discrimination et si le christianisme avait fait de la femme autre chose qu'une simple esclave comme elle était considérée sous les Romains il ne l'avait pas, pour autant, élevée au rang de l'homme, de beaucoup s'en faut.

Certes, comme nous l'avons vu, les filles pouvaient fréquenter la classe, mais les préjugés étaient tenaces, et rares furent les parents qui condescendirent à envoyer leur progéniture femelle sur les bancs de l'école.

Dans une lettre adressée à une mère qui lui demandait des conseils sur l'éducation de sa fille, saint Jérôme répondit que toute jeune fille devait être modeste et sérieuse, « *s'attachant plutôt au contenu qu'aux dehors dorés* », pouvant résister aux séductions tentatrices du monde et dominer son corps. Il ordonna à Paula « *de manger de manière qu'elle ait toujours faim* ». Il affirma aussi qu'il ne fallait « *jamais entendre d'instruments de musique* » afin de combattre la sensibilité et l'imagination. L'oisiveté, enfin, est le pire des vices pour la jeune fille ; pour l'éviter, un seul remède : alterner la lecture de la Bible, la prière et les travaux du ménage.

Ce n'est que durant les quelques années qui précédèrent la Réforme que de rares villes ouvrirent des écoles réservées aux filles.

A Baulmes (VD), A. Gindroz relève qu'en 1543, une pauvre boiteuse, Françoise Pugin, vivant de la charité publique, fut recueillie par un de ses parents qui était prêtre et qui lui apprit à lire et à écrire et « *ainsi apprise, elle commença à prendre plaisir de demander et appeler les filles de bonnes maisons, et leur apprenait et prenait peine après elles, ensorte qu'elle prist grand bruit* ».

CONCLUSION

Résumer quinze siècles d'histoire, même celle de l'éducation, en quelques pages est évidemment une gageure, mais il ne s'est jamais agi de brosser ici un tableau exhaustif de cette longue période, mais plutôt d'essayer de cerner une lente évolution de l'école à travers le temps.

Le savoir, nous l'avons vu, est intimement lié à l'école ; la philosophie, les idées en sont les corollaires logiques.

Directement subordonnée à la religion, l'école ne s'est pas tout de suite fermée au monde, le souvenir des humanismes païens, grec et romain, était encore trop frais.

La chute de l'Empire romain et les guerres qui suivirent firent pratiquement disparaître l'étude qui ne survécut guère, et ce à deux reprises dans l'histoire : avant et après Charlemagne, que grâce à l'Eglise.

Aucune profonde réforme de l'enseignement n'a pu se faire en périodes de troubles. Peut-on dès lors affirmer que l'école est un fruit de la paix ?

L'on aurait tort de sourire en pensant à la subordination de l'enseignement à l'Eglise. Certes tout ne fut pas parfait, loin de là, et si l'on peut reprocher au clergé, dans le gouvernement des écoles, une vision restrictive du monde, un conservatisme outrancier ou une discipline trop austère, il ne faut pas oublier que l'Eglise fut la seule puissance, à une ou deux exceptions près, à soutenir l'éducation.

Il aura peut-être fallu plus de dix siècles pour que l'humanité s'entrouvre au monde, certes pas grâce à l'Eglise, mais cette dernière, involontairement sans doute, avait jeté les bases d'un certain intellectualisme qui se muera, plus tard, en curiosité, puis en esprit de recherche et finalement en esprit scientifique.

La comparaison avec la civilisation romaine semble donner un très net avantage à cette dernière sur l'époque médiévale, mais l'on a trop souvent tendance à juger l'impact, donc les « qualités » d'une civilisation sur les choses matérielles et, il faut le reconnaître, les vestiges de la Rome impériale paraissent, à ce propos, plus éloquentes que ceux laissés par les comtes de Savoie.

Or le degré d'« humanisation » d'une civilisation ne laisse pas forcément de « traces » tangibles et le réseau routier des Romains, leurs nombreuses réalisations architecturales, monumentales et techniquement voisines de la perfection, ne doivent pas faire oublier qu'ils avaient pour les rapports humains une conscience encore très primitive (génocide, esclavage, irrespect de la femme, jeux du cirque...).

Le christianisme adoucit sensiblement les mœurs et si beaucoup d'historiens se sont plu à faire du Moyen Age « un temps de misère et de peur » c'est plus par les visites des châteaux sombres et austères, aux murs épais, aux couloirs lugubres et aux salles de torture traumatisantes, que par la lecture des manuscrits de ce temps.

Dans notre enseignement de l'histoire, le Moyen Age tient une place congrue et l'instituteur se plaît à faire de cette période une longue suite de hauts faits guerriers, Waldstaetten en tête. C'est d'autant plus facile que nos livres d'histoire n'apportent pas grand-chose d'autre.

Cependant, l'homme, de tout temps, a œuvré pour « avancer », au Moyen Age sans doute plus qu'à tout autre moment de l'histoire et il y a réussi. Qu'on aille voir pour s'en convaincre la superbe église romane de Vézelay ou la Cathédrale de Lausanne ; ce sont là des ouvrages au moins aussi intéressants que le Colisée ou le théâtre d'Avenches.

Et puis, qu'on se le dise dans les chaumières, l'art « rustique » tant apprécié de nos jours pour sa « simplicité humaine » trouve, pour une grande part, ses origines dans le « ténébreux » Moyen Age.

Certains s'accordent à considérer la période qui va du XII^e au XV^e siècle comme une époque de profondes mutations de l'Europe autant sur le plan politique que sur celui de l'éducation.

Cette période de grandes réformes est volontiers comparée à celle qui s'amorce de nos jours et qui a débuté autour des années 1968-1969.

On peut s'étonner de l'audace de ces historiens-géomètres qui inscrivent des parallèles distants de plus de... 500 ans ; mais il faut reconnaître qu'ils s'appuient sur des analyses solides. Il conviendra peut-être de considérer plus tard dans le détail tous les paramètres de leurs affirmations, pour l'instant, si l'on érige en postulat leur théorie, l'on pourrait essayer de tirer, très modestement, des traits sur l'avenir de l'éducation.

L'éducation du Haut Moyen Age sortit d'un obscurantisme certain aux alentours du XII^e siècle grâce à la scolastique qui, nous l'avons vu, marquait un progrès culturel considérable ; relativement vite sclérosée (plus de cent ans, mais l'on avait alors une notion différente du temps qui passe), elle tendit à durer jusqu'à la fin du XV^e siècle, malgré tous ses abus dûment dénoncés.

D'un certain obscurantisme, l'école de type napoléonien s'ouvrit un peu violemment en 1968 à une éducation plus « permissive ». Mal comprise, très rapidement décriée par d'aucuns, érigée en panacée universelle par d'autres, elle subsiste bon an mal an et devient même (Ô consécration suprême !) objet de discussions au niveau des autorités scolaires et de nombreuses expériences sur ce type d'écoles et sur d'autres bien entendu, ont eu lieu, ont lieu ou auront lieu dans pratiquement tous les pays occidentaux.

Or l'idée maîtresse qui semble se dégager d'une étude même superficielle sur l'évolution de l'école est que tout système pédagogique officieux, voire marginal, qu'il soit toléré ou dénoncé par les autorités, présente une vitalité, une activité féconde qui s'estompent très vite dès l'instant où il subit les encouragements, ou l'officialisation de l'Etat.

La lutte des idées stimule, de là à affirmer qu'elle est le nerf de l'éducation, il n'y a qu'un pas.

Prétendre qu'officialiser certains principes pédagogiques actuels les scléroserait très rapidement est peut-être un peu pessimiste, mais l'histoire nous apprend qu'il en a été ainsi souvent, trop souvent. Et puis, aujourd'hui tout va si vite qu'en cent ans on aura sans doute vécu plus de dix systèmes éducatifs différents, tous dûment sanctionnés puis remplacés par les autorités.

On n'arrête pas le progrès !

Cependant, la principale influence du Moyen Age sur les siècles suivants, indépendamment de l'apport purement culturel, a été d'établir une organisation type de l'enseignement supérieur qui inspira toutes les universités européennes jusqu'à nos jours.

Non seulement les grandes écoles actuelles portent la même terminologie (collèges, universités...) et les divisions mêmes de nos facultés sont encore celles du Moyen Age, mais l'enseignement secondaire qui y conduit s'inspire, pour le fond et hélas trop souvent pour la forme, des découvertes médiévales.

R. Gal a fort bien analysé le problème :

« Car — chose singulière et qui explique bien des difficultés et des déficiences de notre système actuel d'enseignement — dans la construction de l'édifice scolaire, c'est par le toit c'est-à-dire par l'enseignement supérieur qu'on a commencé. Et tous les étages inférieurs ont été édifiés en vue de l'étage supérieur. Au Moyen Age on ne se



Maître à la fêrule.

Document

Les escoliers

Il y avait comme toujours les escoliers sérieux et les autres, à côté de la vie d'études la vie de plaisir, les endroits joyeux où l'on se divertissait. Les rixes étaient fréquentes et la réputation de cette jeunesse étudiante n'était pas toujours bonne.

Matthieu Paris nous raconte comment « le dimanche gras de l'an 1229, quelques écoliers s'étant pris de querelle avec un cabaretier du faubourg Saint-Marcel, furent rudement battus par les gens du voisinage accourus au secours du cabaretier ; les écoliers, en rentrant en ville avec leurs vêtements déchirés, appelèrent leurs camarades à la vengeance : le lendemain ils revinrent en force, armés d'épées et de bâtons ; ils envahirent vio-

souciait pas, parce qu'on ne le pouvait pas, de créer des écoles pour les serfs ou les paysans, pas plus qu'on n'en organisait dans l'Antiquité pour les esclaves. Mais il fallait recruter pour l'Eglise les clercs capables de prêcher la religion et d'administrer les affaires religieuses. De là le souci d'étendre le bénéfice de la culture autour des évêchés et des cloîtres à tous les enfants, pauvres ou riches, qui en étaient capables. De là l'extension des écoles monastiques, puis des écoles des évêques, des chapitres. Les premières pouvaient donner gratuitement l'instruction ; les secondes faisaient payer les riches et entretenaient gratuitement les enfants du peuple ; des bourses ou des dons subvenaient aux besoins des plus pauvres. Les conciles ne cessaient de recommander cette œuvre d'éducation que l'Eglise était seule à assurer. Et lorsque le développement industriel et commercial permettra le développement des écoles communales, c'est elle encore qui les soutiendra en accord avec les municipalités qui payeront seulement le traitement des maîtres. »

Et si aujourd'hui l'on s'était simplement contenté de remplacer l'Eglise par l'Etat ?
René Blind.

Ouvrages consultés

lemment le logis du cabaretier, brisèrent tous les pots, répandirent le vin sur le pavé, puis, courant par les rues, assaillirent et laissèrent pour morts tous ceux qu'ils rencontrèrent, hommes ou femmes». Le seigneur du bourg ayant porté plainte au légat romain et à l'évêque de Paris, l'affaire fut portée devant la reine Blanche de Castille. Celle-ci commanda au prévôt de Paris de châtier les auteurs de cette violence. Les hommes qu'on envoya pour cela tombèrent sur des écoliers désarmés qui jouaient paisiblement, blessèrent les uns et tuèrent les autres. Sur quoi, les maîtres de l'université ayant appris la chose suspendirent immédiatement leurs leçons et disputations et s'assemblèrent pour demander justice à la reine et au légat. « Alors il se fit une dispersion universelle des maîtres et des écoliers : on vit cesser à la fois les enseignements des doctes hommes et l'affluence studieuse des disciples, en sorte qu'il ne resta pas un seul maître de renom en la cité et la cité demeura privée de la clergie qui fait sa gloire. » Et le chroniqueur Guillaume de Nangis nous conte le dénouement de cette singulière grève : « Quand le jeune roi, nous dit-il, vit que l'étude des lettres et de la philosophie cessait à Paris, cette étude grâce à laquelle on acquiert les trésors de science et de sagesse, et qu'elle était ainsi partie de Paris, elle qui était venue de Grèce à Rome et de Rome en France, il eut grand peur que de si grands et de si riches trésors ne s'éloignassent de son royaume. Il manda donc aux clercs de revenir et leur fit faire réparation de tous les torts qu'ils avaient soufferts de la part des bourgeois. »

Tiré de l'« Histoire de l'Education »,
p. 49.
Roger Gal,
Presses universitaires de France.

OUVRAGES D'HISTOIRE

- « Vie et Mœurs au Moyen Age. »
Jay Williams et D. Auriange.
Ed. RST.
- « La Vie au Moyen Age » d'après les contemporains.
Jacques Castelman.
Ed. Hachette.
- « Histoire générale des Origines au XII^e siècle. »
E. Badoux et R. Déglon.
Ed. Payot Lausanne.
- « Histoire de la Confédération suisse. »
Alexandre Daguet.
Delachaux et Niestlé.
- « Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud. »
L'Histoire vaudoise t. IV.
24 Heures Lausanne.
- « 650 Ans d'Histoire suisse. »
Publ. sous la dir. d'Eugène Th. Rimli.
Ed. Verkehrsverlag S.A. Zurich.
- « Histoire illustrée de la Suisse. »
Peter Dürrenmatt.
Librairie Payot Lausanne.
- « Chroniques suisse. »
J. de Valayre.
Ed. Rencontre.

OUVRAGES AYANT PLUS PARTICULIÈREMENT TRAIT À L'ÉDUCATION

- « L'Instruction primaire en France avant la Révolution. »
Ernest Allain.
Ed. Slatkine Reprints.
- « Histoire critique des Doctrines de l'Education en France », tome I.
Gabriel Compayré.
Ed. Slatkine Reprints.

- « Histoire de l'Education. »
Roger Gal.
Presses universitaires de France.
Série « Que sais-je ? ».
- « Les Méthodes en Pédagogie. »
Guy Palmade.
Presses universitaires de France.
Série « Que sais-je ? ».
- « Les Ecoles vaudoises à la Fin du Régime bernois. »
Georges Panchaud.
Bibliothèque historique vaudoise (XII).
- « Histoire de la Pédagogie. »
Violette Giddey.
SPR.
- « Histoire de l'Instruction et de l'Education. »
Françoise Guex.
Payot et Félix Alcon.

AUTRES OUVRAGES

- « De Constantin à Grégoire-le-Grand »
ou
« L'Esprit chrétien et l'Esprit politique dans l'Histoire de l'Eglise chrétienne. »
François Roget.
Ed. Georges Bridel (1863).
- « Saint Jérôme. »
Amédée Thierry.
Ed. Perrin et Cie (1891).
- « Ekkehard. »
Scheffel.
Ed. Montaigne.
- « La Suisse en 365 Anniversaires. »
Georges Duplain.
Ed. du Panorama.

R. B.

QUINZAINE DU 26 JANVIER AU 6 FÉVRIER

POUR LES PETITS

Les métiers (III)

On oublie généralement que « métier » a la même origine que « ministère ». C'est, du même coup, négliger le sens de « service » qui s'y rattache. Qu'est-ce, en effet, qu'un métier bien compris, sinon une tâche qu'on a choisi d'exercer au service des autres ?

Il n'est pas inutile de rappeler ces notions essentielles à une époque parfois âprement mercantile, de rappeler, en fait, ce que Gilles, notre chansonnier-poète, célébrait en d'autres termes dans sa fameuse « Ronde des métiers » :

Ah ! puissiez-vous, hommes vivants,
longtemps encor mener la ronde,
tous ensemble, en bonne amitié,
pour sauver dans ce triste monde
la joie, l'honneur des beaux métiers !

Il sera intéressant de savoir ce qui transparaîtra de tout cela dans les travaux que les jeunes auditeurs de 6 à 9 ans ont exécutés après la présentation qui leur a été faite, il y a deux semaines, de divers métiers. C'est ce que s'attachera à faire ressortir Christiane Momo, au cours de la troisième et dernière émission de son centre d'intérêt sur « les métiers ».

Diffusion : lundi 26 janvier, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

A vous la chanson !

Apprendre une nouvelle chanson, pour des enfants de 6 à 9 ans, peut ressembler à une aventure, au même titre qu'écouter un conte de fées ou une belle histoire. Il faut, pour cela, qu'ils en abordent l'étude avec plaisir, avec enthousiasme. Dès lors, ils sont à même d'« apprivoiser » cette chanson, autrement dit d'établir entre elle et eux des liens durables parce que privilégiés. C'est dans une telle perspective que se situent les émissions « A vous la chanson ! », que prépare notre collègue Bertrand Jayet.

Dans la présente émission, on retrouve un vieux thème caractéristique des chansons de marins : « Ion ion l'accordéon », qui accompagne et soutient l'évocation des horizons lointains, de l'évasion aventureuse. Mais Anne Sylvestre en a heureusement renouvelé l'atmosphère, grâce à des touches poétiques auxquelles les enfants seront sensibles : « Est-il facile — D'ac-

coster ces îles — Où le soleil fait naufrage ? », ou bien « Ces bateaux perdus — Dis-moi, dis-moi — S'ils dorment là-bas — Tout au fond du paysage ? »

Gageons que l'imagination et la sensibilité des jeunes auditeurs seront d'autant mieux sollicitées que cette émission est animée par Anne Sylvestre elle-même.

Diffusion : lundi 2 février, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

POUR LES MOYENS

Belles histoires (II)

La Lune a toujours exercé une sorte de charme sur les croyances ou la curiosité des hommes. Notre langage en garde les traces, lorsqu'il qualifie quelqu'un de bien ou de mal luné, voire de lunatique, ou lorsqu'il estime que vouloir ou promettre la lune équivaut à vouloir ou promettre quelque chose d'impossible...

Nos connaissances au sujet de la Lune sont aujourd'hui plus vastes, plus précises, plus systématiques, en un mot plus scientifiques. Il n'en demeure pas moins que l'évocation des rêveries et des recherches qu'elle a inspirées peut fournir matière à une « belle histoire », que Norette Mertens a entrepris de conter aux élèves de 9 à 12 ans.

Cette émission, qui entraîne les enfants « au monde de la Lune », associe à la fantaisie un certain nombre d'éléments didactiques visant, par exemple, à leur fournir quelques notions élémentaires d'astronomie (soleil et planètes, étoiles, satellites), à leur rappeler le nom et les découvertes de quelques astronomes, à marquer l'importance de Jules Verne en tant que précurseur (puisque il a ouvert la voie à tant de découvertes en les imaginant dans ses livres), à remémorer enfin les circonstances assez récentes, mais déjà un peu oubliées parfois, de la conquête de la Lune.

Notons que cette présentation a valu à son auteur un 2^e prix lors du concours d'émissions radioscolaires organisé en 1974/75 par la Radio romande.

Diffusion : mardi 27 et jeudi 29 janvier, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Lorsque l'oiseau paraît... (III)

Cette série d'émissions vise à faire mieux connaître aux enfants de 9 à 12 ans

toutes sortes d'oiseaux, d'espèces différentes et propres à des milieux bien définis, par la description de leurs formes ou de leurs mœurs, par l'audition de leurs chants ou de leurs cris. Ainsi, après les oiseaux de mer et ceux de Laponie, qui furent évoqués par Paul Géroutet, voici les « rapaces diurnes et nocturnes ».

De par les progrès de sa civilisation technicienne, notre époque est de plus en plus coupée des réalités de la nature. Vouée au tintamarre des moteurs et des haut-parleurs, elle perd le sens des rumeurs vivantes du monde : c'est à peine si le bruissement du vent ou le chant d'une mésange sont encore perceptibles ; la nuit elle-même n'échappe guère aux atteintes du vacarme...

Comment, dès lors, entendre les cris des rapaces, qu'ils soient diurnes ou nocturnes ? C'est pourtant là un des moyens de les identifier. Mais peut-être serait-il plus essentiel encore de savoir et d'admettre qu'ils jouent dans l'équilibre naturel un rôle éminemment utile, qu'on leur conteste trop souvent.

C'est à leur sujet que Guy Fermaud interroge Erwin Meyer, dont on sait qu'il existe peu d'hommes aussi passionnés que lui, sous nos latitudes, par l'observation respectueuse et scrupuleuse de la faune.

Diffusion : mardi 3 et jeudi 5 février, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

POUR LES GRANDS

Sites historiques (VII)

Pour les commodités de la mémoire, et aussi parce que cela correspond à une réalité d'ordre général, on a découpé l'Histoire en tranches plus ou moins nettes : la préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Age, les Temps modernes — sans parler du Néolithique, de la Renaissance ou de la Restauration... En fait, les données et les limites de l'Histoire sont beaucoup plus mouvantes. N'oublions pas qu'à notre époque, qui sera peut-être un jour désignée sous le nom d'ère atomique, des peuplades vivent encore au stade des hommes des cavernes ou des lacustres ! Et puis, dans le cadre même d'une période, d'un grand mouvement d'idées, d'une tendance politique fondamentale, chaque région, voire chaque localité importante a connu un destin particulier, influencé par son évolution passée, par l'attitude de ses habitants, par ses propres conditions géographiques ou économiques. C'est d'ailleurs ce qui rend l'étude de l'Histoire si inépuisable et si passionnante.

Partant de ces considérations, il n'est nullement utopique de vouloir retrouver, à travers un événement bien défini de leur

histoire, les divers éléments qui déterminent les conditions d'existence et d'épanouissement de certains « sites historiques ». C'est ce que tente ici, à l'intention des élèves de 12 à 15 ans, Jean-François Cosandier pour la ville de « Neuchâtel » : prenant pour point de départ la Révolution de 1848, il remonte d'une part aux origines de la cité pour en arriver d'autre part à nos jours, non sans évoquer au passage l'époque médiévale et ses comtes, le temps de la Réforme avec Farel, la vie sous les rois de Prusse ou l'entrée dans la Confédération.

Diffusion : mercredi 28 et vendredi 30 janvier, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF). NB. Une erreur s'est produite à l'impression du tableau général des émissions radioscolaires (couverture bleue du recueil 19 des feuillets de documentation) : le 30 janvier, il n'y aura pas reprise de l'émission « La littérature, un dialogue entre amis », passée la semaine précédente, mais bien évidemment une seconde diffusion de l'émission du 28, soit « Sites historiques 7. Neuchâtel ».

Le monde propose

Nous sommes tous, plus ou moins directement, des acteurs ou des témoins de l'Histoire la plus immédiate. La mort de Franco, les luttes en Angola, la récession économique, les prises d'otages, la naissance d'un nouveau canton : autant d'événements, pêle-mêle parmi bien d'autres, dont il est important de chercher les raisons, de comprendre les modalités, d'envisager les conséquences ou les prolongements. C'est au prix de cette démarche, lucidement menée, que nous avons quelque chance d'apprécier les justes dimensions du temps que nous vivons.

Pour y inciter et, peu à peu, y habituer les élèves de 12 à 15 ans, la radio scolaire inscrit à son programme, au début de chaque mois, l'émission « Le monde propose ». Ce magazine d'actualités, dont Francis Boder assume la responsabilité, reprend, pour les analyser et les commenter, l'un ou l'autre fait marquant survenu depuis peu. A partir de cette matière, les classes et leurs maîtres peuvent amorcer tout un plan de travail, allant de la simple discussion à l'élaboration de dossiers d'étude.

A noter que, pour « coller » le plus possible à l'actualité, les sujets à traiter sont choisis peu de jours avant la diffusion de l'émission. Impossible, donc, d'en faire mention dans ce texte-ci, écrit à fin décembre 1975 !

Diffusion : mercredi 4 et vendredi 6 février, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

F. Bourquin.

Document

Comme annoncé dans les feuillets de documentation, nous donnons ci-après — à titre d'information générale, qui peut servir d'exemple et fournir des suggestions pour d'autres occasions — un plan détaillé pour l'exploitation des trois émissions relevant du centre d'intérêt « Les métiers ».

1. **Exposition** de documents relatifs aux métiers (photos, posters, dessins, statuettes, etc.).

2. **Travaux artistiques** évoquant tel ou tel métier. Suggestions :

— **Modelage** : « La ronde des métiers ». Chaque enfant de la classe réalise une statuette évoquant un métier différent (genre santons de Provence ou bananicos portugais).

— **Peintures, dessins ou collages individuels** : Le même métier évoqué par différents enfants. Exemples : la fleuriste, le marchand de marrons, etc.

— **Œuvre collective** : Mosaïque, peinture, batik, etc. Exemples : les métiers de la campagne (le fermier, la fermière ; le paysan, la paysanne ; le berger, la bergère ; le faucheur, le meunier, le bûcheron, etc.) ; les métiers du bâtiment ; les métiers de la marine ; les métiers du cirque, etc.

3. **Apprentissage de chants et de poèmes** :

a) présentés au cours de la première émission ;

b) présentés par la maîtresse.

Le choix du poème ou de la chanson sera déterminé après une discussion, éventuellement après un vote. Illustration de la chanson ou de la poésie en question.

4. **Création** de petits poèmes, comptines et chansons par les enfants. Suggestions : la chanson du ramoneur ; la comptine du cordonnier ; etc.

5. **Récits individuels** sur le thème des métiers :

a) faits vécus ;

b) faits imaginaires.

6. **Compte rendu** d'un court récit, d'une petite histoire lue ou racontée par la maîtresse et ayant trait à un métier (travail oral — écrit pour les plus grands).

7. **Petits jeux verbaux** : « J'aime le métier de parce que Je n'aime pas le métier de parce que Quand je serai grand(e), j'aimerais être parce que »

A tour de rôle, les enfants de la classe s'expriment selon ce petit schéma en donnant libre cours à leur imagination.

8. **Marottes-castelet** : Au moyen de marottes (en volume ou plates) représentant des personnages, les enfants pourront improviser de petits sketches. Exemples :

a) **Monologues** :

— Le cuisinier dit tout le travail qui l'attend. Il doit préparer un grand repas de mariage. Il donne le menu et quantité de détails sur la décoration de la salle. Il lance même un ou deux appels téléphoniques pour passer des commandes.

— Un roi fait un discours. Il promet, il annonce des tas de bonnes choses à ses sujets.

b) **Dialogues** :

— Un malade et le médecin.

— Une cliente et la couturière.

— Un élève et la maîtresse.

— Un papa (ou une maman) parle avec la maîtresse au sujet d'un enfant.

c) Discussion à 3 personnages (beaucoup plus difficile).

La maîtresse (ou la classe, si elle est entraînée) peut suggérer un scénario.

Sans marionnettes, les enfants peuvent aussi jouer eux-mêmes les sketches qu'ils improvisent. Un accessoire personnifiant

LE TÉLÉSIÈGE — TÉLÉSKIS
BUTTES — LA ROBELLA 1220 m - 1438 m
Val-de-Travers

vous offre pour la saison 1975-1976

un forfait libre-parcours

valable lundi - mardi - jeudi - vendredi
pour le prix de **Fr. 10.—** par élève.

En abonnement nominatif avec photo.

Possibilité de logement et pension à Buttes.

Renseignements : **tél. (038) 61 15 24 - 61 33 33.**

le rôle qu'ils ont à jouer les aidera certainement beaucoup.

9. **Salle de jeux :** Mimer les métiers.

10. **Ecriture :** Ecrire certaines des créations des enfants, et réaliser un album de classe ; illustration des textes au moyen de petits croquis. Eventuellement, stencils ou imprimerie. Diffusion générale.

11. **A partir du conte** (2^e émission), il est possible de réaliser notamment :

- a) **une peinture collective**, illustrant un épisode, une scène de l'histoire ;
- b) **une peinture ou un dessin individuels**, représentant un personnage de l'histoire ;
- c) **des bandes dessinées ;**
- d) **des ectaglyphes** (diapositives dessinées par les enfants eux-mêmes au moyen de crayons de couleurs).

L'histoire de l'éducation

Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950) a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de l'éducation. En créant la « Rythmique », éducation par la musique et pour la musique, il a mis en lumière des principes pédagogiques dont la valeur est admise aujourd'hui de plus en plus largement.

Voici un extrait d'une lettre, encore inédite, qu'il adressait à Georges Duhamel :

« Je sens profondément... que seule une éducation du tempérament, de l'esprit et du cœur peut permettre aux générations

de demain d'échapper aux dangers qui les menacent. Car les mots ne suffisent pas à établir, ou rétablir, l'harmonie entre nos vœux et nos pouvoirs. La solidarité humaine me semble ne pouvoir être assurée que par une culture psycho-physique consciente des rapports entre les fonctions nerveuses et celles de l'esprit et de l'âme. »

Cela a été écrit en 1921. Jaques-Dalcroze montrait le chemin de l'éducation moderne.

La Conférence romande des chefs de départements de l'Instruction publique met au concours 2 postes de

DÉLÉGUÉS PÉDAGOGIQUES

chargés de la préparation et de la production des émissions de radio-télévision scolaires.

Lieu de travail : Genève.

Les candidats doivent témoigner d'une formation pédagogique complète, d'une bonne expérience de l'enseignement, et de solides connaissances théoriques et pratiques des moyens audio-visuels.

Traitement : selon échelles cantonales.

Les informations et le cahier des charges peuvent être demandés par écrit au **Secrétariat à la coordination romande**, 2, ruelle Mayor, 2001 Neuchâtel.

Délai des candidatures : 2 février 1976.

Fondée en 1917, la maison SPES, dont la vocation était le matériel d'enseignement, est toujours présente et plus que jamais apte à vous conseiller.

Edition

Diffusion

**Librairie
polytechnique
et de
l'enseignement**



30 éditeurs - 25 000 titres - 2 millions d'ouvrages en stock

2, rue Saint-Pierre

1002 Lausanne

Tél. 20 36 51

INSTITUT JAKUES-DALCROZE

subventionné par l'ÉTAT et la Ville de Genève

RYTHMIQUE – SOLFÈGE PIANO – FLÛTE A BEC FLÛTES DE BAMBOU

Cours d'enfants, d'adolescents et d'adultes
Etudes professionnelles : licence d'enseignement et
diplôme

Certificat élémentaire pour jardinières d'enfants

Centres d'enseignement : Terrassière 44 - Gradelle -
Collonge-Bellerive - Carouge - Onex - Lancy -
Trembley - Meyrin - Lignon - Grand-Saconnex -
Versoix - Vieuxseux

Renseignements et programme des cours au
secrétariat : Terrassière 44, Genève,
tél. (022) 36 82 50 - 35 62 11



vous proposent
ses voyages en
URSS

MOSCOU — SOIRÉES THÉÂTRE

5 jours, départ chaque samedi de Genève, du 8.11.75
au 31.3.76

Tout compris Fr. 630.—

PÂQUES 1976

Voyage d'études pour enseignants

Moscou — Vladimir — Asie centrale
du 10 au 25 avril 1976

départ de Genève Fr. 1780.—

Renseignements et inscriptions auprès de

VOYAGES COSMOS S.A., Genève

22. rue de Lausanne
tél. (022) 32 58 11

15, cours de Rive
tél. (022) 36 92 35

MUNICIPALITÉ DE MOUTIER

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours :

le poste de

PRÉPOSÉ AUX ŒUVRES SOCIALES

(poste nouvellement créé par décision du Conseil de
Ville).

Principales tâches : responsabilité et organisation du
service des œuvres sociales ; enquêtes ; analyse des
besoins ; tuteur officiel ; surveillance générale des
tutelles ; etc.

Exigences : la préférence sera donnée à un assistant
social formé.

Traitement : selon la classification du personnel
communal.

Renseignements : tous renseignements peuvent être
obtenus auprès du chancelier municipal, où le cahier
des charges provisoire peut être consulté.

Les postulations sont à adresser au Chancelier mu-
nicipal, Hôtel de Ville 1, 2740 MOUTIER, accompa-
gnées d'une photo et d'un curriculum vitae, avec
prétentions de salaire, jusqu'au **16 février 1976**.

LE CONSEIL MUNICIPAL.

A l'usage des maîtres et étudiants en pédagogie,
tout un choix d'ouvrages parus aux Editions SUDEL,
parmi lesquels :

	Fr.
GUILLLOT. Textes organiques de l'enseignement primaire	27.—
PALMERO. Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes	20.10
FERRE. Cours de psychologie infantine et juvénile	11.80
FERRE. Morale professionnelle de l'instituteur	9.55
ARNOUX & CORNEILLE. L'initiation psychologique de l'éducateur	9.55
Ma classe de cours préparatoire	12.55
Ma classe de cours élémentaire	13.60
Ma classe de perfectionnement	13.—
Ma classe de transition	12.30

Catalogue complet sur demande, ainsi qu'envoi à
choix.

Agent général pour la Suisse :

J. MUHLETHALER

Rue du Simplon 5, 1211 GENÈVE 6.
Tél. (022) 36 44 52.

Ces **LIVRES** sont **POUR VOUS...**

... si vous construisez votre maison, ou si vous participez à un projet de construction,

Le LEXIQUE DE LA CONSTRUCTION, 3e éd.

est une source d'informations rationnelle et pratique qui vous apporte :

- Une description objective et détaillée de produits et services provenant de quelque 400 entreprises.
- Présentation claire sous forme de textes techniques concis, précis et illustrés à l'aide de plus de 1400 illustrations, tableaux et schémas.
- La possibilité de comparer, entre eux, des produits similaires.
- Un ouvrage de 400 pages, d'un format pratique (160 × 245 mm) et très facile à consulter grâce à la plus simple classification et trois possibilités de recherche.

Envoi franco **Prix : Fr. 49.—.**

... si vous aimez les excursions pédestres,

Le guide « MONTREUX-PROMENADES », 2e éd.

vous propose près de 200 itinéraires, entre le **Mont-Pèlerin** et les **Rochers-de-Naye**, dans l'une des plus belles régions de notre pays.

Descriptions et temps de marche par **Albert GONTHIER**, membre du CAS et de l'Association vaudoise du tourisme pédestre.

Circuits en auto, en train ou en bateau.

Nombreuses suggestions pour courses d'école.

Envoi franco **Prix : Fr. 9.50.**

Bulletin de commande à envoyer aux éditeurs :

Imprimerie CORBAZ SA, 1820 MONTREUX

Veuillez m'expédier :

..... ex. LEXIQUE DE LA CONSTRUCTION à Fr. 49.— *

..... ex. Guide MONTREUX-PROMENADES à Fr. 9.50 *

* Biffer ce qui ne convient pas.

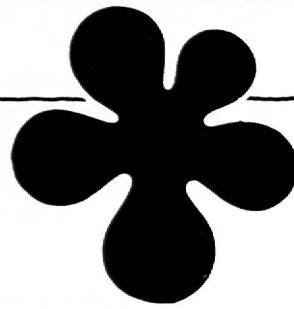
Nom et prénom :

Adresse exacte :

Localité (avec N° postal) :

Schubiger Offre mensuelle

valable jusqu'au 15 février 1976



Faites vous-mêmes vos batiks avec

Couleurs pour batik «Tintout»

Notre prix de janvier vous le facilite.

– 25 bidonnets «Tintout» couleurs pour textiles **39~** (au lieu de 67.50)

Commande

Couleurs «Tintout»	Quantité
030 gris moyen	
090 noir	
110 jaune citron	
160 jaune foncé	
190 rouge orange	
230 rouge	
250 carmin	
300 pourpre	
320 violet pourpre	
330 violet foncé	
410 bleu d'eau	
440 bleu d'outremer	
450 bleu de cobalt	
510 bleu vert	
560 vert foncé	
650 sanguine	
660 terre d'ombre	

«Tintout» couleurs pour batik sur tissus et papier
25 bidonnets No 556 09 à Fr. 39.—
Veuillez remplir le tableau de couleurs

Matériel pour batik sur tissus et papier
Envoyez-moi également :

_____ m. Soie-pongée No 551 00
90 cm de large à Fr. 11.50 le mètre

_____ Feuilles de papier japonais No 602 21
48 x 70 cm, fin et résistant à Fr. 1.— la feuille

Nom : _____

Adresse : _____

Découper et retourner à



Schubiger

Mattenbachstrasse 2, 8400 Winterthour



Imprimerie Corbaz S.A., Montreux